

3.3

C H A P I T R E

CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS ET DES JEUNES



L'attention est ici accordée à une partie des membres de la famille, soit les enfants, au sens du recensement, ainsi que les jeunes qui composent la famille.

Les questions posées au Ministère, par les organismes ou les chercheurs par exemple, privilégient souvent l'enfant comme objet principal d'examen, d'où l'incursion dans ce champ d'étude.

Les caractéristiques retenues sont les mêmes que celles privilégiées à la section portant sur les familles, soit : le type de famille, le type d'union des parents, l'âge des enfants, celui du père et de la mère dans les familles biparentales, ou celui du parent seul dans les familles monoparentales, le nombre d'enfants par famille, l'activité des parents. Dans le cas des désunions, une information est jointe sur la garde des jeunes de 12 à 17 ans, par rapport à la situation familiale. Le regard sur les enfants est d'abord porté à l'échelle de l'ensemble du Québec et, à certaines occasions et de façon complémentaire, à celle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC). Des informations sont également fournies par rapport aux enfants immigrants ou à ceux d'identité autochtone.

Comme dans l'édition précédente du *Portrait des familles*, une attention particulière est portée aux modalités de vie des jeunes hommes et jeunes femmes de 15 à 34 ans, un portrait similaire étant fait pour le groupe des 0 à 17 ans. Les statistiques retenues tendent à cerner la nature et l'évolution des changements qui se produisent au fil de leur avancée dans ces groupes d'âge.

Nous posons ensuite un bref regard sur les enfants ayant un handicap grave au Québec. Puis, compte tenu du fait que la société actuelle tend vers une intégration de plus en plus massive des femmes au marché du travail et qu'une partie de la socialisation de l'enfant s'effectue dès le plus jeune âge à l'extérieur du milieu familial, il est apparu pertinent de présenter quelques données sur les jeunes enfants du Québec qui fréquentent les services de garde.

Aspects notionnels et méthodologiques

Le traitement des enfants et des jeunes renvoie à plusieurs domaines de recensement ou catégories différentes de personnes. Mais avant d'aborder cette question, des précisions s'imposent. Il faut d'abord savoir que le terme « jeune » désigne l'ensemble des personnes de moins de 35 ans, qu'elles vivent en famille ou hors famille. En contrepartie, la notion d'« enfant », dans le recensement, ne désigne pas exclusivement des personnes jeunes. En effet, un « enfant » est une personne qui vit avec son ou ses parents au domicile familial, ou encore avec au moins un grand-parent, à condition que les parents ne résident pas au dit domicile. Ces petits-enfants qui appartiennent à une famille de recensement ayant à sa tête un ou des grands-parents ne doivent pas avoir de conjoint ou d'enfant habitant avec eux. Mais, fait à noter, un enfant peut très bien être âgé de 60 ans, s'il vit, par exemple, avec sa mère de 85 ans.

PRINCIPALES NOTIONS, DÉFINITIONS ET PARTICULARITÉS DES DONNÉES

ENFANT D'UNE FAMILLE DE RECENSEMENT

Depuis 1991, les enfants d'une famille de recensement incluent les enfants de tous âges jamais mariés, vivant à la maison avec au moins un de leurs parents. Cette notion ne fait pas seulement référence à une population de personnes mineures. Entre 1996 et 2001, des changements ont été apportés à la notion d'enfant. Sont maintenant inclus :

- o les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
- o les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Les enfants en garde partagée étaient dénombrés, le jour du recensement, au domicile du parent qui en avait la garde principale. Dans les cas de garde partagée également, les enfants étaient recensés avec le parent chez lequel ils résidaient le jour du recensement.

À noter :

- o Un enfant d'une famille de recensement peut être très jeune ou relativement âgé. Il doit résider avec au moins un de ses parents; il peut avoir été ou être encore marié ou en union libre, mais ne doit pas habiter avec son conjoint au domicile de son ou de ses parents.
- o Les enfants en foyer nourricier et les pupilles (enfants en tutelle) sont considérés comme chambreurs et comme personnes hors famille de recensement.
- o Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

FAMILLE DE RECENSEMENT (RECENSEMENT)

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfants, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Toutefois, les changements suivants ont été apportés à la notion de famille depuis 2001 :

- o Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.

FAMILLE DE RECENSEMENT (SUITE)

- o Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
 - les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Ces modifications survenues entre 1996 et 2001 se traduisent, au Québec, par une augmentation du nombre total de familles de recensement (de 1,5 %), et plus particulièrement du nombre de familles monoparentales (de 6,2 %), par rapport à ce qu'on aurait obtenu avec l'ancienne définition.

À noter :

- o Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- o Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- o Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- o Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- o Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, en part égale, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfants dans cette nouvelle famille.
- o Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- o Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

Cette notion fait référence aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau), et/ou aux personnes ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit, selon la définition de la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou aux personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation.

POPULATION AUTOCHTONE : SOUS-DÉNOMBREMENT

Au Recensement de 2006, le dénombrement n'a pas été autorisé sur certaines réserves indiennes et établissements indiens ou n'a pu être mené à terme. Par ailleurs, dans certains cas, la qualité du dénombrement n'a pas été jugée suffisante. Au Québec, les réserves indiennes et établissements indiens où la population n'a pas été recensée ou a été partiellement dénombrée sont les suivants : Akwesasne, Doncaster, Gesgapegiag, Kahnawake, Kanesatake, Lac-Rapide et Wendake.

IMMIGRANT

Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. C'est le cas des enfants nés au Canada de parents résidents non permanents et qui ont, par la suite, obtenu le statut d'immigrant.

RÉSIDENT NON PERMANENT

Les résidents non permanents ne sont pas des citoyens canadiens. Ils résident au Canada mais viennent d'un autre pays. Au moment du recensement, soit ils étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, soit ils revendiquaient le statut de réfugié. Avant 2006, les détenteurs d'un permis ministériel étaient du nombre des résidents non permanents, mais ce permis a été aboli à cette date. Finalement, les membres de la famille du résident non permanent sont également considérés comme des résidents non permanents.

SERVICE DE GARDE RÉGI

Organisme ou personne qui offre des services de garde régis par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Cela comprend les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies subventionnées et non subventionnées qui détiennent un permis délivré par le ministère de la Famille et des Aînés ainsi que les services de garde en milieu familial qui sont reconnus par un bureau coordonnateur. Ces services peuvent accueillir des enfants qui bénéficient ou non d'une place à contribution réduite.

TYPES DE CONTRAINTES À L'EMPLOI (PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS)

Dans le programme d'aide sociale, sont admises les personnes sans contrainte à l'emploi de même que celles qui présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Dans le programme de solidarité sociale, sont admises les personnes avec contraintes sévères à l'emploi et leur conjoint avec ou sans contraintes sévères. Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi sont celles ayant démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS?

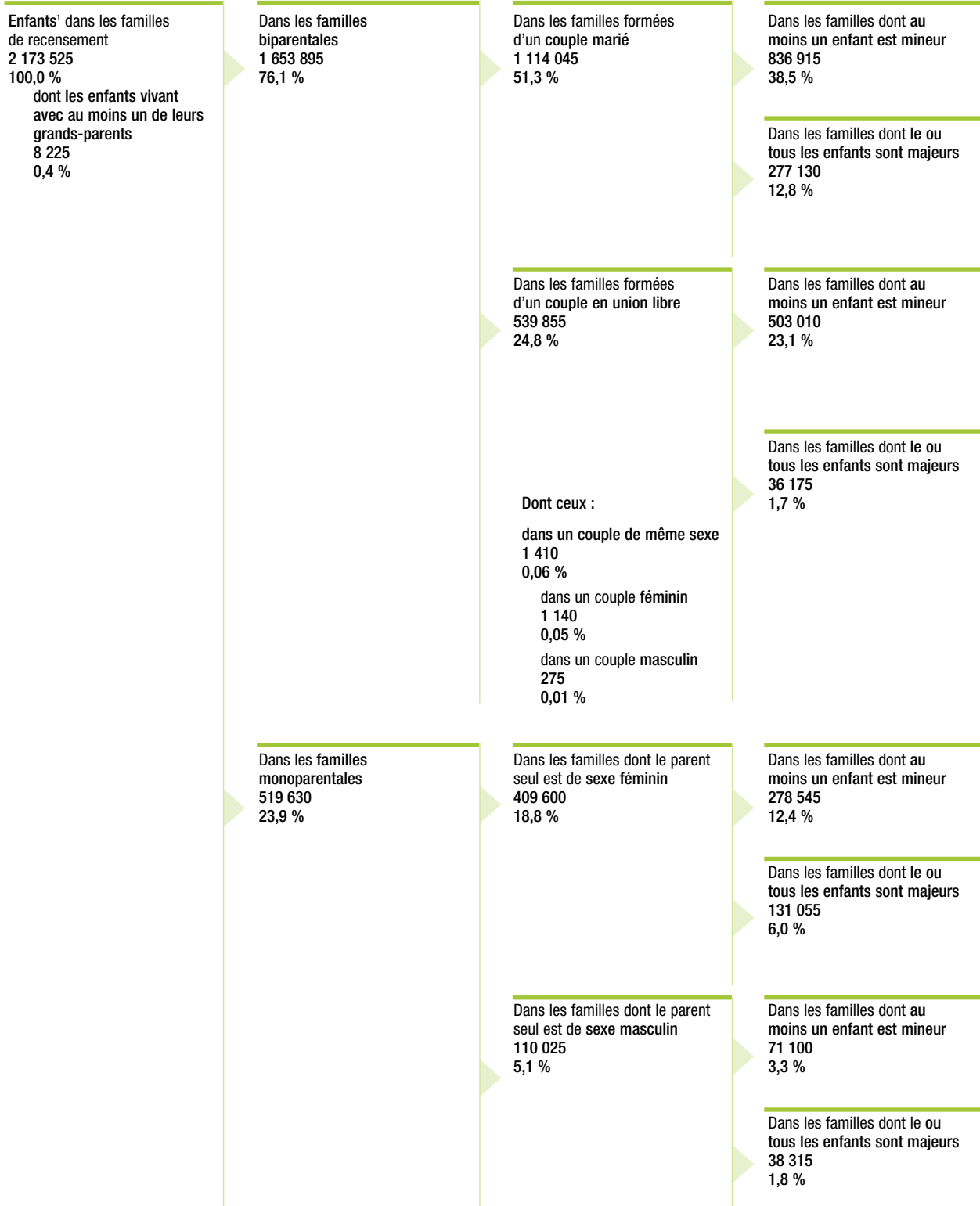
Comme, la plupart du temps, les données sont issues du Recensement du Canada ou d'enquêtes, les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de cinq ou de dix, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

Dans le cas des petits nombres, seuls certains résultats sont présentés. Lorsque les arrondissements aléatoires effectués par Statistique Canada pour des populations de taille très réduite (moins de 60 personnes) ont engendré d'apparentes incohérences dans les pourcentages dérivés, seuls les nombres absolus figurent. Le symbole « – » remplace alors le pourcentage, dans les cellules problématiques.

À noter que, dans certains tableaux, le total par sexe est obtenu en sommant les données pour chacun des sexes. Dans ces cas, il survient que la somme diffère de 10 à 30 unités du total figurant dans certains tableaux généraux, sans pour autant que les résultats soient erronés.

Enfants des familles de recensement, selon certaines caractéristiques, Québec, 2006

FIGURE 3.3.1



1. Les enfants dont il est question sont ceux des familles de recensement et font donc partie de l'univers des ménages privés, ce qui exclut les enfants vivant dans un ménage collectif et ceux des ménages résidant à l'extérieur du Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B1 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants, selon le type de famille dans laquelle ils vivent, Québec, 1991, 1996, 2001 et 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1

TYPE DE FAMILLE DANS LAQUELLE VIVENT LES ENFANTS	ENFANTS' DE TOUS ÂGES DANS LES FAMILLES	
	NOMBRE	%
1991	2 178 705	100,0
Familles biparentales	1 777 885	81,6
Couples mariés	1 570 190	72,1
Couples en union libre	207 700	9,5
Familles monoparentales	400 820	18,4
Mères seules	329 440	15,1
Pères seuls	71 380	3,3
1996	2 249 410	100,0
Familles biparentales	1 794 515	79,8
Couples mariés	1 451 465	64,5
Couples en union libre	343 050	15,3
Familles monoparentales	454 890	20,2
Mères seules	376 280	16,7
Pères seuls	78 610	3,5
2001	2 190 140	100,0
Familles biparentales	1 696 190	77,4
Couples mariés	1 252 135	57,2
Couples en union libre	444 060	20,3
dont conjoints de même sexe	930	0,04
Familles monoparentales	493 950	22,6
Mères seules	398 075	18,2
Pères seuls	95 875	4,4
2006	2 173 525	100,0
Familles biparentales²	1 653 895	76,1
Couples mariés	1 114 045	51,3
dont conjoints de même sexe	320	0,01
Couples en union libre	539 855	24,8
dont conjoints de même sexe	1 090	0,05
Familles monoparentales²	519 630	23,9
Mères seules	409 605	18,8
Pères seuls	110 030	5,1

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement » et les changements survenus entre 1996 et 2001.

2. Inclut 4 065 enfants vivant dans une famille biparentale formée de deux grands-parents et 4 160 enfants vivant dans une famille monoparentale formée d'un grand-parent.

Sources : Statistique Canada, compilation effectuée par l'ISQ, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec, 1999*, tableau 3.1 (pour 1991 et 1996).

Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 9 de la commande spéciale CO-0700 (pour 2001).

Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B5 de la commande spéciale CO-0985 (pour 2006).

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants, selon le type de famille dans laquelle ils vivent, Québec, 1991, 1996, 2001 et 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1

Quelques faits retiennent l'attention pour l'ensemble de la période d'observation :

- o Au-delà du changement de définition depuis 1996, qui entraîne l'inclusion de nouvelles catégories d'enfants, il appert que la hausse du nombre d'enfants vivant avec un parent seul, notamment avec un père seul, va de pair avec la montée de la monoparentalité dans les familles.
- o La proportion des enfants ayant des parents mariés poursuit sa décroissance, passant de 72,1 % en 1991 à 51,3 % en 2006. En corollaire, les enfants de parents en union libre sont 2,6 fois plus nombreux en 2006 qu'en 1991 (539 855 sur 207 700).
- o Finalement, en 2006, davantage d'enfants vivent dans une famille formée d'un couple de même sexe qu'en 2001.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants des familles de recensement, selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 2
ENFANTS DANS LES FAMILLES

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	TOTAL DES ENFANTS	ENFANTS' SELON LE TYPE DE FAMILLE DANS LAQUELLE ILS VIVENT								
		BIPARENTALES					MONOPARENTALES			
		TOTAL ²	COUPLES MARIÉS	COUPLES EN UNION LIBRE	GRANDS-PARENTS EN COUPLE MARIÉ	GRANDS-PARENTS EN UNION LIBRE	TOTAL	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS	GRANDS-PARENTS SEULS
NOMBRE										
Total	2 173 525	1 653 900	1 110 655	539 165	3 395	700	519 630	406 055	109 415	4 155
0-4	373 325	324 815	155 445	168 840	365	165	48 510	41 590	6 665	250
5-6	152 175	122 720	68 805	53 700	145	75	29 455	23 750	5 495	205
7-11	425 085	330 810	201 945	128 095	560	215	94 275	74 745	18 955	575
12-17	581 170	434 440	303 855	129 495	955	140	146 730	111 755	34 045	920
18-24	420 890	316 145	264 240	50 860	970	80	104 745	76 625	26 880	1 230
25-29	94 965	68 830	62 730	5 825	270	5	26 135	19 445	6 270	430
30-34	34 790	22 310	20 985	1 255	70	-	12 480	9 625	2 625	235
35 ou plus	91 120	33 815	32 650	1 095	60	20	57 305	48 515	8 475	310
%										
Total	100,0	76,1	51,1	24,8	0,2	0,0	23,9	18,7	5,0	0,2
0-4	100,0	87,0	41,6	45,2	0,1	0,0	13,0	11,1	1,8	0,1
5-6	100,0	80,6	45,2	35,3	0,1	0,0	19,4	15,6	3,6	0,1
7-11	100,0	77,8	47,5	30,1	0,1	0,1	22,2	17,6	4,5	0,1
12-17	100,0	74,8	52,3	22,3	0,2	0,0	25,2	19,2	5,9	0,2
18-24	100,0	75,1	62,8	12,1	0,2	0,0	24,9	18,2	6,4	0,3
25-29	100,0	72,5	66,1	6,1	0,3	0,0	27,5	20,5	6,6	0,5
30-34	100,0	64,1	60,3	3,6	0,2	-	35,9	27,7	7,5	0,7
35 ou plus	100,0	37,1	35,8	1,2	0,1	0,0	62,9	53,2	9,3	0,3

1. Enfants dans les familles avec enfants de tous âges. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

2. Inclut les enfants des couples de même sexe et ceux vivant avec leurs grands-parents en couple.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et B5 de la commande spéciale CO-0985.

Ces données mettent en lumière un volet de la réalité familiale des enfants du Québec, en 2006, notamment la part des adultes qui vivent avec au moins un de leurs parents, même au-delà de l'âge de 35 ans.

Dans les familles biparentales, un faible pourcentage des enfants de 35 ans ou plus ont des parents en union libre (1 115 sur 33 815, soit 3,3 %); or, cette situation est celle de près d'un enfant de moins de 7 ans sur deux (222 780 sur 447 535, soit 49,8 %).

Enfin, la proportion d'enfants vivant dans les familles monoparentales s'accroît avec l'âge de l'enfant. Ainsi, en 2006, la proportion des enfants qui vivent avec leur mère seule, ou leur père seul, ou un grand-parent seul est de 13,0 % chez les 0-4 ans (14,6 % en 2001*), mais elle atteint presque le double chez les 12-17 ans (25,2 %, comparativement à 22,9 % en 2001). Parmi les enfants de 35 ans ou plus vivant avec au moins un de leurs parents, six sur dix vivent en famille monoparentale, dont cinq des six avec leur mère.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.2.

Répartition en pourcentage des enfants¹ des familles de recensement, selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2006

FIGURE 3.3.2

Proportion
d'enfants



Groupe d'âge des enfants

Légende :

- Familles monoparentales
- Familles biparentales

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau A1 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants des familles de recensement formées d'un couple de même sexe, selon le sexe du couple parental et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 3

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS ¹ DE TOUS ÂGES DANS LES FAMILLES FORMÉES D'UN COUPLE DE MÊME SEXE, SELON LE SEXE DU COUPLE PARENTAL					
	TOTAL	COUPLE FÉMININ	COUPLE MASCULIN	TOTAL	COUPLE FÉMININ	COUPLE MASCULIN
	NOMBRE			% ²		
Total	1 410	1 140	270	100,0	100,0	100,0
0-4	340	325	20	24,1	28,5	7,4
5-11	330	290	40	23,4	25,4	14,8
12-17	440	390	55	31,2	34,2	20,4
18 ou plus	295	135	150	20,9	11,8	55,6

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

2. Pourcentages calculés avec de petits nombres arrondis aléatoirement par Statistique Canada. La somme des composantes peut différer de façon importante du total.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B5 de la commande spéciale CO-0985.

Au Québec, en 2006, environ 1 410 enfants vivent dans une famille homoparentale (830 en 2001*).

Dans quatre cas sur cinq, ce couple parental est féminin (80,9 %, comparativement à 72,6 % en 2001). Au recensement de 2006, près de six enfants sur dix (50,8 %) des couples masculins ont 18 ans ou plus; c'était le cas de seulement 32,0 % en 2001*. Les enfants des couples parentaux féminins, non seulement plus nombreux, sont aussi beaucoup plus jeunes; ils ont en effet moins de 18 ans plus de quatre fois sur cinq.

De profonds changements sont donc observés, d'un recensement à l'autre, au regard des enfants vivant avec un couple de conjoints de même sexe.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.5.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants mineurs (0 à 17 ans), selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge de chacun des parents, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 4
FAMILLES BIPARENTALES¹

GROUPE D'ÂGE DE LA MÈRE	ENFANTS ² MINEURS (0 À 17 ANS)						
	GROUPE D'ÂGE DU PÈRE						TOTAL DES ENFANTS
	15-24	25-34	35-44	45-64	65-74	75 OU PLUS	
	NOMBRE						
15-24	6 945	17 675	3 420	685	10	110	28 845
25-34	4 170	199 015	144 945	13 130	285	755	362 300
35-44	620	29 655	416 260	168 880	895	495	616 805
45-64	240	1 180	30 820	169 980	1 925	280	204 425
65-74	-	-	15	80	195	70	360
75 ou plus	-	-	10	-	-	30	40
Total des enfants	11 975	247 525	595 470	352 755	3 310	1 740	1 212 795
	%						
15-24	0,6	1,5	0,3	0,1	0,0	0,0	2,4
25-34	0,3	16,4	12,0	1,1	0,0	0,1	29,9
35-44	0,1	2,4	34,3	13,9	0,1	0,0	50,9
45-64	0,0	0,1	2,5	14,0	0,2	0,0	16,9
65-74	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
75 ou plus	-	-	0,0	-	-	-	-
Total des enfants	1,0	20,4	49,1	29,1	0,3	0,1	100,0

FAMILLES MONOPARENTALES

GROUPE D'ÂGE DU PARENT SEUL	ENFANTS ² MINEURS (0 À 17 ANS)		
	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS	TOTAL DES ENFANTS
	NOMBRE		
15-24	11 015	1 180	12 195
25-34	64 440	7 745	72 185
35-44	125 070	31 380	156 450
45-64	52 505	24 500	77 005
65-74	370	425	795
75 ou plus	130	200	330
Total des enfants	253 530	65 430	318 960
	%		
15-24	4,3	1,8	3,8
25-34	25,4	11,8	22,6
35-44	49,3	48,0	49,1
45-64	20,7	37,4	24,1
65-74	0,1	0,6	0,2
75 ou plus	0,1	0,3	0,1
Total des enfants	100,0	100,0	100,0

1. Inclut les enfants des couples de même sexe. Dans ce cas précis, le groupe d'âge du père ou de la mère devrait se lire « groupe d'âge de la personne-repère 1 » et « groupe d'âge de la personne-repère 2 » dans le couple.

2. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants mineurs (0 à 17 ans), selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge de chacun des parents, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 4

Selon la classification par âge adoptée, les deux tiers des enfants mineurs des familles biparentales du Québec (65,3 %, comparativement à 66,6 % en 2001*) ont un père et une mère dont le grand groupe d'âge est le même, 29,2 % (28,3 % en 2001*) ont un père plus âgé que leur mère, et 5,5 % (5,1 % en 2001) ont une mère plus âgée que leur père.

Le nombre d'enfants mineurs vivant avec une mère seule a augmenté de 1,1 % entre 2001 et 2006 (de 250 700 en 2001* à 253 530 en 2006). Le nombre de ceux vivant avec un père seul a, quant à lui, crû de 17,5 % (de 55 700 en 2001* à 65 430 en 2006), durant la même période. Cette réalité, soit la hausse des pères seuls assumant la charge principale de leur enfant, touche l'ensemble des pères seuls, quel que soit l'âge de l'enfant mineur.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.6.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants majeurs (18 à 29 ans), selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge de chacun des parents, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 5

FAMILLES BIPARENTALES¹

GROUPE D'ÂGE DE LA MÈRE	ENFANTS ² MAJEURS (18 À 29 ANS)						
	GROUPE D'ÂGE DU PÈRE ³						TOTAL DES ENFANTS
	15-24	25-34	35-44	45-64	65-74	75 OU PLUS	
	NOMBRE						
15-24	-	10	40	445	10	-	505
25-34	-	60	685	685	-	-	1 430
35-44	65	725	24 765	43 185	130	65	68 935
45-64	290	545	9 120	291 075	9 320	750	311 100
65-74	-	20	20	630	1 645	435	2 750
75 ou plus	-	10	10	-	50	180	250
Total des enfants	355	1 370	34 640	336 020	11 155	1 430	384 970
	%						
15-24	-	0,0	0,0	0,1	0,0	-	0,1
25-34	-	0,0	0,2	0,2	-	-	0,4
35-44	0,0	0,2	6,4	11,2	0,0	0,0	17,9
45-64	0,1	0,1	2,4	75,6	2,4	0,2	80,8
65-74	-	0,0	0,0	0,2	0,4	0,1	0,7
75 ou plus	-	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,1
Total des enfants	0,1	0,4	9,0	87,3	2,9	0,4	100,0

FAMILLES MONOPARENTALES

GROUPE D'ÂGE DU PARENT SEUL	ENFANTS ² MAJEURS (18 À 29 ANS)		
	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS	TOTAL DES ENFANTS
		NOMBRE	
15-24	-	-	-
25-34	75	15	90
35-44	17 405	3 190	20 595
45-64	77 425	28 650	106 075
65-74	1 910	1 235	3 150
75 ou plus	610	335	950
Total des enfants	97 425	33 425	130 880
	%		
15-24	-	-	-
25-34	0,1	0,0	0,1
35-44	17,9	9,5	15,7
45-64	79,5	85,7	81,0
65-74	2,0	3,7	2,4
75 ou plus	0,6	1,0	0,7
Total des enfants	100,0	100,0	100,0

1. Inclut les enfants des couples de même sexe. Dans ce cas précis, le groupe d'âge du père ou de la mère devrait se lire « groupe d'âge de la personne-repère 1 » et « groupe d'âge de la personne-repère 2 » dans le couple.

2. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion de « enfant d'une famille de recensement ».

3. La présence d'enfants majeurs dans les familles où l'un des parents a un très jeune âge pourrait, de prime abord, être imputable à des erreurs de dénombrement du recensement. Mais cet état de fait peut résulter de la cohabitation d'un enfant majeur avec un parent âgé qui a un conjoint ou une conjointe beaucoup plus jeune, ou de la cohabitation d'un « petit-enfant » majeur avec un de ses grands-parents qui a un conjoint ou une conjointe beaucoup plus jeune.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants majeurs (18 à 29 ans), selon le type de famille dans laquelle ils vivent et le groupe d'âge de chacun des parents, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 5

Le nombre d'enfants majeurs de 18 à 29 ans vivant dans une famille biparentale a décliné entre 2001* et 2006 (392 465 en 2001, 384 970 en 2006), tandis qu'augmentait le nombre de ceux vivant dans une famille monoparentale (de 119 920 en 2001* à 130 880 en 2006), notamment de ceux vivant avec un père seul (hausse de 12,0 % chez les pères seuls entre 2001* et 2006, comparativement à 8,2 % chez les mères seules, durant la même période).

Un peu plus de quatre enfants de 18 à 29 ans sur cinq ont un père et une mère du même groupe d'âge, soit entre 45 et 64 ans pour la majorité d'entre eux. Le père est plus âgé que la mère dans 14,5 % des cas, et l'inverse est vrai chez 3,0 % des 18 à 29 ans, une situation similaire à ce qui était observé en 2001*.

Par ailleurs, l'âge des pères seuls d'enfants de 18 à 29 ans est un peu plus élevé que celui des mères seules de même catégorie.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.7.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants des familles de recensement, selon le nombre d'enfants par famille, Québec, 1991, 1996, 2001 et 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 6

ANNÉE	NOMBRE D'ENFANTS ¹ PAR FAMILLE AVEC ENFANTS					
	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS OU PLUS	TOTAL DES ENFANTS
1991						
Nombre	551 005	988 510	469 035	126 620	43 535	2 178 705
%	25,3	45,4	21,5	5,8	2,0	100,0
1996						
Nombre	578 380	1 014 630	478 800	130 620	46 980	2 249 410
%	25,7	45,1	21,3	5,8	2,1	100,0
2001						
Nombre	590 620	973 440	446 185	132 410	47 475	2 190 440
%	27,0	44,4	20,4	6,0	2,2	100,0
2006						
Nombre	601 475	961 490	433 880	127 590	49 090	2 173 525
%	27,7	44,2	20,0	5,9	2,3	100,0

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement » et les changements survenus entre 1996 et 2001.

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada de 1991 et 1996, compilation effectuée par le Bureau de la statistique du Québec (ISQ) (pour 1991 et 1996).

Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFAFAC à partir des données du tableau 9 de la commande spéciale CO-0700 (pour 2001).

Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B7 de la commande spéciale CO-0985 (pour 2006).

La proportion d'enfants uniques continue de croître de recensement en recensement (hausse de 2,4 points de pourcentage entre 1991 et 2006). Près de trois enfants sur dix sont effectivement seuls à la maison avec au moins un de leurs parents (27,3 %), tandis qu'un peu plus de quatre sur dix (44,2 %) vivent dans une famille de deux enfants.

Globalement, la proportion des enfants en famille nombreuse (trois enfants ou plus) continue de décliner depuis 1991 (29,3 % en 1991, 28,1 % en 2006). Cependant, la progression du nombre de familles recomposées et de la proportion de familles immigrantes a vraisemblablement contribué à hausser la proportion d'enfants vivant dans une famille de quatre enfants ou plus, par rapport à 1991 (2,0 % en 1991, comparativement à 2,3 % en 2006).

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants de 0 à 34 ans vivant dans les familles biparentales, selon certains groupes d'âge et l'activité de chacun des parents, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 7
ENFANTS DE 0 À 34 ANS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES¹

ACTIVITÉ DES PARENTS	TOTAL DES ENFANTS	GROUPE D'ÂGE				
		0-4 ANS	5-6 ANS	7-11 ANS	12-17 ANS	18-34 ANS
NOMBRE						
Les deux parents sont actifs	1 189 905	226 595	89 420	250 880	342 335	280 680
Les deux en emploi	1 095 220	204 775	81 520	230 520	317 890	260 515
Les deux en chômage	12 530	2 870	1 075	2 720	3 225	2 630
Mère en emploi, père au chômage	35 685	7 185	2 895	7 750	9 340	8 505
Mère au chômage, père en emploi	46 470	11 765	3 925	9 890	11 870	9 020
L'un des parents est actif, l'autre est inactif	356 125	85 950	28 950	69 200	78 715	93 290
Mère active, père inactif	56 105	7 030	2 995	8 420	12 880	24 775
dont mère en emploi	51 755	6 055	2 675	7 585	11 970	23 470
dont mère en chômage	4 350	975	315	830	915	1 310
Mère inactive, père actif	300 020	78 920	25 955	60 780	65 835	68 515
dont père en emploi	278 490	71 800	24 030	56 180	61 855	64 625
dont père au chômage	21 530	7 120	1 930	4 605	3 990	3 890
Les deux parents sont inactifs	74 010	12 270	4 345	10 730	13 380	33 285
Ensemble	1 620 085	324 815	122 720	330 810	434 440	407 285
%						
Les deux parents sont actifs	73,4	69,8	72,9	75,8	78,8	68,9
Les deux en emploi	67,6	63,0	66,4	69,7	73,2	64,0
Les deux en chômage	0,8	0,9	0,9	0,8	0,7	0,6
Mère en emploi, père au chômage	2,2	2,2	2,4	2,3	2,1	2,1
Mère au chômage, père en emploi	2,9	3,6	3,2	3,0	2,7	2,2
L'un des parents est actif, l'autre est inactif	22,0	26,5	23,6	20,9	18,1	22,9
Mère active, père inactif	3,5	2,2	2,4	2,5	3,0	6,1
dont mère en emploi	3,2	1,9	2,2	2,3	2,8	5,8
dont mère en chômage	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
Mère inactive, père actif	18,5	24,3	21,1	18,4	15,2	16,8
dont père en emploi	17,2	22,1	19,6	17,0	14,2	15,9
dont père au chômage	1,3	2,2	1,6	1,4	0,9	1,0
Les deux parents sont inactifs	4,6	3,8	3,5	3,2	3,1	8,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau D3 de la commande spéciale CO-1031.

Ces données montrent l'incidence de l'âge de l'enfant sur l'activité des parents, notamment celle des mères. Dans les familles biparentales, la proportion d'enfants ayant une mère en emploi s'accroît à mesure que les enfants avancent en âge. C'est lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans que la proportion de mères en emploi est la plus faible : elle est de 67,1 %, soit 11 points de pourcentage de moins que ce qui est observé chez les enfants de 12 à 17 ans (78,1 %).

La relation entre l'emploi et l'âge de l'enfant varie moins dans le cas des pères : la proportion d'enfants dont le père est en emploi est un peu plus faible lorsque les enfants ont entre 0 et 4 ans (88,8 %) que lorsqu'ils ont entre 18 et 34 ans (90,1 %).

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants de 0 à 34 ans vivant dans les familles monoparentales, selon certains groupes d'âge, le sexe du parent et l'activité du parent seul, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 8
ENFANTS DE 0 À 34 ANS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES¹

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	TOTAL DES ENFANTS		ENFANTS SELON L'ACTIVITÉ DU PARENT SEUL							
			PARENT ACTIF						PARENT INACTIF	
			TOTAL		EN EMPLOI		AU CHÔMAGE			
			NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Enfants de 0-4 ans	48 510	100,0	30 580	63,0	26 755	55,2	3 825	7,9	17 930	37,0
Vivant avec la mère	41 805	100,0	24 965	59,7	21 775	52,1	3 190	7,6	16 840	40,3
Vivant avec le père	6 705	100,0	5 615	83,7	4 980	74,3	635	9,5	1 090	16,3
Enfants de 5-6 ans	29 455	100,0	21 970	74,6	19 695	66,9	2 275	7,7	7 485	25,4
Vivant avec la mère	23 935	100,0	17 125	71,5	15 215	63,6	1 910	8,0	6 810	28,5
Vivant avec le père	5 520	100,0	4 845	87,8	4 480	81,2	365	6,6	675	12,2
Enfants de 7-11 ans	94 270	100,0	76 230	80,9	69 595	73,8	6 630	7,0	18 040	19,1
Vivant avec la mère	75 260	100,0	59 040	78,4	53 640	71,3	5 405	7,2	16 215	21,5
Vivant avec le père	19 010	100,0	17 190	90,4	15 955	83,9	1 225	6,4	1 825	9,6
Enfants de 12-17 ans	146 730	100,0	123 750	84,3	114 550	78,1	9 200	6,3	22 975	15,7
Vivant avec la mère	112 535	100,0	93 095	82,7	85 730	76,2	7 360	6,5	19 445	17,3
Vivant avec le père	34 195	100,0	30 655	89,6	28 820	84,3	1 840	5,4	3 530	10,3
Enfants de 18-34 ans	143 360	100,0	108 890	76,0	101 725	71,0	7 165	5,0	34 465	24,0
Vivant avec la mère	107 260	100,0	79 760	74,4	74 385	69,4	5 375	5,0	27 505	25,6
Vivant avec le père	36 100	100,0	29 130	80,7	27 340	75,7	1 790	5,0	6 960	19,3
Ensemble	462 325	100,0	361 420	78,2	332 325	71,9	29 100	6,3	100 905	21,8

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau D3 de la commande spéciale CO-1031.

Au Québec, en 2006, 78,2 % des enfants de 0 à 34 ans des familles monoparentales vivent avec un parent seul qui était actif durant l'année précédant le recensement. La proportion d'enfants dont le parent seul est en chômage est d'autant plus élevée que l'enfant est jeune (7,9 % chez les enfants de 0 à 4 ans, 5,0 % chez les enfants de 18 à 34 ans).

En contrepartie, plus d'un enfant québécois sur cinq (21,8 %) âgé de 0 à 34 ans et vivant dans une famille monoparentale a un parent inactif. Cette proportion touche plus d'un enfant de famille monoparentale sur trois entre 0 et 4 ans (37,0 %) et le quart des enfants de famille monoparentale âgés de 5 ou 6 ans (25,4 %). Les enfants les plus vulnérables à cet égard (inactivité du parent seul) sont ceux qui vivent avec leur mère.

La proportion d'enfants de famille monoparentale dont le parent est en emploi, augmente considérablement lorsque les enfants sont d'âge scolaire, particulièrement chez ceux qui vivent avec leur mère. Plus de la moitié (52,1 %) des enfants de 0 à 4 ans vivant avec leur mère ont une mère en emploi, comparativement à 71,3 % lorsqu'ils ont entre 7 et 11 ans; chez les enfants vivant avec leur père, ces proportions respectives sont de 74,3 % et de 83,9 %. L'écart entre les situations des enfants vivant avec leur mère ou leur père tend à s'atténuer à mesure que les enfants vieillissent, mais subsiste néanmoins, en défaveur des mères et de leurs enfants.

Répartition en nombre et en pourcentage des personnes mineures (0-17 ans), selon la modalité de vie et certains groupes d'âge, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 9
ENSEMBLE DES PERSONNES MINEURES

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE			
	0-4 ANS	5-11 ANS	12-17 ANS	0-17 ANS
NOMBRE				
Total¹	375 315	581 960	594 050	1 551 325
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	373 325	577 255	583 695	1 534 275
Comme conjoints ou conjointes mariés	-	-	830	830
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	-	-	500	500
Comme conjoints ou conjointes en union libre	-	-	1 250	1 250
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	-	-	365	365
Comme parents seuls	-	-	440	440
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	373 325	577 250	581 175	1 531 750
Dans une famille biparentale	324 815	453 530	434 445	1 212 790
Dans une famille monoparentale	48 510	123 720	146 730	318 960
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	1 630	3 775	8 125	13 530
Avec des personnes apparentées	1 355	3 380	5 045	9 780
Avec des personnes non apparentées	275	395	2 270	2 940
Seuls	-	-	810	810
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	360	930	2 230	3 520

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE			
	0-4 ANS	5-11 ANS	12-17 ANS	0-17 ANS
%				
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	99,5	99,2	98,3	98,9
Comme conjoints ou conjointes mariés	-	-	0,1	0,1
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	-	-	0,1	0,0
Comme conjoints ou conjointes en union libre	-	-	0,2	0,1
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	-	-	0,1	0,0
Comme parents seuls	-	-	0,1	0,0
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	99,5	99,2	97,8	98,7
Dans une famille biparentale	86,5	77,9	73,1	78,2
Dans une famille monoparentale	12,9	21,3	24,7	20,6
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	0,4	0,6	1,4	0,9
Avec des personnes apparentées	0,4	0,6	0,8	0,6
Avec des personnes non apparentées	0,1	0,1	0,4	0,2
Seuls	-	-	0,1	0,1
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	0,1	0,2	0,4	0,2

1. Population féminine et masculine (échantillon de 20 %), à l'exclusion des pensionnaires d'établissements.

2. Enfants vivant à la maison avec au moins un de leurs parents ou au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Y compris les personnes vivant dans les ménages non familiaux.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des personnes mineures (0-17 ans), selon la modalité de vie et certains groupes d'âge, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 9

Ces données ont trait à l'ensemble des personnes mineures (0 à 17 ans), qu'elles vivent ou non au sein d'une famille ou qu'elles soient ou non des "enfants" au sens du recensement. En effet, même si la quasi-totalité de ces jeunes (98 % ou plus) sont, au sens du recensement, des enfants vivant au sein d'une famille biparentale ou monoparentale, une faible minorité (quelque 2 000) forment déjà un couple chez les 12-17 ans. D'autres ont eux-mêmes des enfants, soit 865 jeunes en couple et 440 jeunes sans conjoint.

Un peu plus de 17 000 jeunes de 0 à 17 ans vivent en dehors d'une famille ou dans un ménage collectif, avec un tuteur par exemple, en centre jeunesse ou seuls pour ceux qui sont plus âgés. Ces réalités, même marginales, ne doivent pas être occultées.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 0
JEUNES HOMMES ET FEMMES

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
	NOMBRE				
Total¹	298 635	177 005	472 260	492 570	466 575
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	291 455	162 855	374 515	369 470	378 560
Comme conjoints ou conjointes mariés	830	765	12 995	66 095	134 275
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	500	385	6 025	40 365	107 695
Comme conjoints ou conjointes en union libre	1 250	6 875	86 295	189 970	181 195
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	365	1 245	21 840	82 790	122 305
Comme parents seuls	440	1 160	8 385	18 440	28 305
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	288 930	154 050	266 845	94 960	34 790
Dans une famille biparentale	213 695	115 240	200 910	68 825	22 310
Dans une famille monoparentale	75 235	38 810	65 935	26 135	12 480
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	5 775	13 245	94 765	120 010	85 105
Avec des personnes apparentées	2 935	3 215	12 520	10 570	6 060
Avec des personnes non apparentées	2 025	6 040	42 900	41 495	19 860
Seuls	810	3 980	39 345	67 950	59 190
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	1 405	905	2 980	3 090	2 910

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
	%				
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	97,6	92,0	79,3	75,0	81,1
Comme conjoints ou conjointes mariés	0,3	0,4	2,8	13,4	28,8
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	0,2	0,2	1,3	8,2	23,1
Comme conjoints ou conjointes en union libre	0,4	3,9	18,3	38,6	38,8
Dont conjoints ou conjointes avec enfants	0,1	0,7	4,6	16,8	26,2
Comme parents seuls	0,1	0,7	1,8	3,7	6,1
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	96,8	87,0	56,5	19,3	7,5
Dans une famille biparentale	71,6	65,1	42,5	14,0	4,8
Dans une famille monoparentale	25,2	21,9	14,0	5,3	2,7
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	1,9	7,5	20,1	24,4	18,2
Avec des personnes apparentées	1,0	1,8	2,7	2,1	1,3
Avec des personnes non apparentées	0,7	3,4	9,1	8,4	4,3
Seuls	0,3	2,2	8,3	13,8	12,7
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6

1. Population masculine et féminine (échantillon de 20 %), à l'exclusion des pensionnaires d'établissements.

2. Enfants vivant à la maison avec au moins un de leurs parents, ou avec au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Y compris les personnes vivant dans les ménages non familiaux.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 0

Ces données particulières ne portent pas exclusivement sur les “enfants” tels que définis par le recensement, où seul l’univers des familles est retenu. Dans le cas présent, le regard porte plutôt sur les personnes des groupes d’âge associés à la jeunesse. Elles précisent ainsi les modalités de vie de l’ensemble des jeunes de 15 à 34 ans, qu’ils vivent dans une famille comme conjoint, enfant ou parent seul ou en dehors de la famille, et rendent compte des âges qui marquent une rupture par rapport à un temps antérieur. La réalité qui nous est révélée fait état de la diversité des situations, bien au-delà de la vie prolongée du jeune au domicile parental.

Ainsi, en 2006 :

- o entre 20 et 24 ans, plus de la moitié des jeunes (soit une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2001*) vivent encore à la maison avec au moins un de leurs parents ou avec des personnes qui font office de parents; mais plusieurs poursuivent encore des études, il ne faut pas l’oublier. Toutefois, 21,1 % sont en couple (22,2 % en 2001*, soit une baisse), dont 18,3 % en union libre. Un sur cinq, soit 20,7 %, vit en dehors d’un foyer familial ou dans un ménage collectif, une proportion similaire à 2001* (20,5 %). Seuls 7,7 % ont au moins un enfant** à ces âges, une baisse par rapport à 2001* (9,3 %);
- o entre 25 et 29 ans, 19,3 % des jeunes vivent encore au domicile parental (18,8 % en 2001*, soit une hausse). Plus de la moitié de ces jeunes forment un couple (52,0 % en 2006, 53,4 % en 2001*, soit une baisse), en union libre principalement (38,6 % en 2006, 36,3 % en 2001, en croissance); le mariage, lorsque contracté, débute véritablement dans ce groupe d’âge et concerne 13,4 % de ce groupe, pourcentage en déclin depuis 2001* (17,1 %). Un jeune sur cinq vit hors famille (24,4 %, soit davantage qu’en 2001* : 23,0 %), seul ou avec des personnes apparentées ou non, ou encore dans un ménage collectif. Enfin, 28,7 % (32,1 % en 2001) ont un ou des enfants** à ces âges, soit une proportion en baisse depuis 2001*;
- o enfin, entre 30 et 34 ans, seulement 7,5 % des jeunes (7,8 % en 2001*) vivent encore avec leurs parents. Près de sept jeunes sur dix vivent en couple (67,6 %, à l’instar de 2001*), principalement en union libre (38,8 %, comparativement à 35,0 % en 2001*); 55,4 % (56,7 % en 2001*) des jeunes de ce groupe d’âge ont des enfants** qu’ils élèvent à deux ou seuls.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.9

** Enfant dont ils ont la garde : un père seul ou une mère seule qui n’a pas la garde principale de l’enfant n’est pas dénombré comme parent dans le recensement. Cette personne, parent sans la charge principale de l’enfant, peut être dénombrée comme enfant si elle est retournée vivre sans conjoint et sans enfant au domicile de ses parents, comme conjoint ou conjointe dans une famille recomposée, comme personne hors famille de recensement ou comme personne vivant dans un ménage collectif, si c’est le cas.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes femmes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 1
JEUNES FEMMES

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
NOMBRE					
Total¹	144 665	86 475	234 075	248 005	233 460
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	141 435	79 280	188 320	197 040	200 800
Comme conjointes mariées	450	530	9 505	42 775	75 790
Dont conjointes avec enfants	275	250	4 545	27 395	63 245
Comme conjointes en union libre	895	5 265	55 640	103 205	90 075
Dont conjointes avec enfants	245	955	15 170	49 625	64 725
Comme mères seules	355	970	7 605	16 690	24 405
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	139 725	72 505	115 565	34 375	10 520
Dans une famille biparentale	103 950	54 690	87 655	24 855	6 765
Dans une famille monoparentale	35 775	17 815	27 910	9 520	3 755
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	2 645	6 815	44 850	50 155	31 880
Avec des personnes apparentées	1 405	1 525	5 500	4 290	2 325
Avec des personnes non apparentées	930	3 220	20 670	16 500	7 010
Seules	310	2 070	18 680	29 365	22 545
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	585	380	905	810	780

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
%					
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	97,8	91,7	80,5	79,5	86,0
Comme conjointes mariées	0,3	0,6	4,1	17,2	32,5
Dont conjointes avec enfants	0,2	0,3	1,9	11,0	27,1
Comme conjointes en union libre	0,6	6,1	23,8	41,6	38,6
Dont conjointes avec enfants	0,2	1,1	6,5	20,0	27,7
Comme mères seules	0,2	1,1	3,2	6,7	10,5
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	96,6	83,8	49,4	13,9	4,5
Dans une famille biparentale	71,9	63,2	37,4	10,0	2,9
Dans une famille monoparentale	24,7	20,6	11,9	3,8	1,6
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	1,8	7,9	19,2	20,2	13,7
Avec des personnes apparentées	1,0	1,8	2,3	1,7	1,0
Avec des personnes non apparentées	0,6	3,7	8,8	6,7	3,0
Seules	0,2	2,4	8,0	11,8	9,7
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3

1. Population féminine (échantillon de 20 %), à l'exclusion des pensionnaires d'établissements.

2. Enfants vivant à la maison avec au moins un de leurs parents, ou avec au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Y compris les personnes vivant dans les ménages non familiaux.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes femmes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 1

Ces données concernant les jeunes femmes québécoises en 2006, lorsque comparées à celles sur les jeunes hommes, montrent des différences importantes dans les modalités de vie aux mêmes âges, sans compter les changements survenus depuis le recensement de 2001.

- o Les filles quittent le domicile familial plus tôt que les garçons, et ce, dès l'âge de 18-19 ans : 16,2 % le font (17,1 % en 2001*), comparativement à 9,9 % des jeunes hommes (9,7 % en 2001*).
- o Entre 20 et 24 ans, 49,4 % des jeunes femmes vivent encore à la maison avec au moins un de leurs parents ou avec des personnes qui font office de parents, soit davantage qu'en 2001* (47,3 %). Mais 27,9 % sont en couple (29,4 % en 2001*), en union libre principalement (23,8 %, comparativement à 24,6 % en 2001*). Une proportion moindre, soit 19,6 %, vit hors famille ou en ménage collectif (19,2 % en 2001*). Quelque 11,6 % d'entre elles ont au moins un enfant** (14,1 % en 2001*). Une plus grande proportion de femmes que d'hommes de cet âge vivent donc en couple ou deviennent parents, mais les proportions ont toutefois décliné depuis le dernier recensement.
- o Entre 25 et 29 ans, 13,9 % des femmes résident au domicile parental (13,1 % en 2001*); c'est un peu plus de la moitié de la proportion observée chez les hommes (24,8 % en 2006 et 24,6 % en 2001*). Six femmes sur dix vivent en couple (58,8 % en 2006 et 60,2 % en 2001*), en union libre principalement (41,6 % en 2006 et 38,6 % en 2001*); à cet âge, 45,0 % des hommes optent pour la vie à deux (46,6 % en 2001*), soit une proportion plus faible. En outre, 17,2 % des femmes sont mariées (21,6 % en 2001*), comparativement à 9,5 % des hommes (12,7 % en 2001*). Par contre, seulement 20,5 % des femmes vivent en dehors de la famille ou en ménage collectif (18,6 % en 2001*); c'est moins que ce qu'on observe chez les hommes (29,5 % en 2006 et 27,0 % en 2001*). Enfin, 37,7 % des femmes ont un ou des enfants** (42,0 % en 2001*); c'est presque deux fois plus que le pourcentage calculé pour les hommes (19,6 % en 2006 et 22,0 % en 2001*).
- o Enfin, entre 30 et 34 ans, 4,5 % (4,9 % en 2001*) des femmes habitent encore à la maison avec leurs parents ou des personnes qui font office de parents. En outre, 71,0 % d'entre elles vivent en couple (71,2 % en 2001*), soit une proportion plus élevée que celle des hommes (64,2 % en 2006 et 64,0 % en 2001*), même si l'écart entre les sexes s'est amenuisé à ces âges. L'union libre a préséance sur le mariage parmi les unions. À cet âge, 65,3 % des femmes ont des enfants** (66,7 % en 2001*); cette proportion dépasse celle observée chez les hommes (45,4 % en 2006 et 46,7 % en 2001*).

En somme, par rapport aux jeunes hommes, les filles quittent plus tôt le domicile parental, vivent plus tôt et plus volontiers en union libre, dès 20-24 ans, ou se marient. Les jeunes hommes, s'ils quittent le domicile familial, optent davantage pour la vie hors famille que ne le font les filles, qui privilégient la vie en couple; elles choisissent donc moins que les hommes la cohabitation avec des personnes apparentées ou non ou encore la vie en solitaire. Enfin, à 30-34 ans, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont des enfants, ou en ont la charge principale.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.11.

** Enfant dont ils ont la garde : un père seul ou une mère seule qui n'a pas la garde principale de l'enfant n'est pas dénombré comme parent dans le recensement. Cette personne peut être dénombrée comme enfant si elle est retournée vivre sans conjoint et sans enfant au domicile de ses parents, comme conjoint ou conjointe dans une famille recomposée, comme personne hors famille de recensement ou comme personne vivant dans un ménage collectif, si c'est le cas.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes hommes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 2
JEUNES HOMMES

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
	NOMBRE				
Total¹	153 975	90 530	238 180	244 565	233 130
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	150 020	83 580	186 205	172 430	177 765
Comme conjoints mariés	380	235	3 490	23 320	58 480
Dont conjoints avec enfants	220	135	1 485	12 975	44 445
Comme conjoints en union libre	355	1 610	30 650	86 770	91 115
Dont conjoints avec enfants	115	290	6 670	33 165	57 580
Comme pères seuls	85	190	780	1 755	3 890
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	149 205	81 540	151 275	60 585	24 270
Dans une famille biparentale	109 745	60 545	113 250	43 970	15 545
Dans une famille monoparentale	39 460	20 995	38 025	16 615	8 725
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	3 135	6 430	49 900	69 855	53 235
Avec des personnes apparentées	1 530	1 690	7 010	6 280	3 740
Avec des personnes non apparentées	1 105	2 830	22 225	24 990	12 845
Seuls	500	1 910	20 665	38 585	36 650
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	820	520	2 075	2 280	2 130

MODALITÉ DE VIE	GROUPE D'ÂGE				
	15-17 ANS	18-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS
	%				
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PERSONNES VIVANT DANS UNE FAMILLE	97,4	92,3	78,2	70,5	76,3
Comme conjoints mariés	0,2	0,3	1,5	9,5	25,1
Dont conjoints avec enfants	0,1	0,1	0,6	5,3	19,1
Comme conjoints en union libre	0,2	1,8	12,9	35,5	39,1
Dont conjoints avec enfants	0,1	0,3	2,8	13,6	24,7
Comme pères seuls	0,1	0,2	0,3	0,7	1,7
Comme enfants vivant à la maison avec leurs deux parents ou un seul ²	96,9	90,1	63,5	24,8	10,4
Dans une famille biparentale	71,3	66,9	47,5	18,0	6,7
Dans une famille monoparentale	25,6	23,2	16,0	6,8	3,7
JEUNES VIVANT HORS FAMILLE³	2,0	7,1	21,0	28,6	22,8
Avec des personnes apparentées	1,0	1,9	2,9	2,6	1,6
Avec des personnes non apparentées	0,7	3,1	9,3	10,2	5,5
Seuls	0,3	2,1	8,7	15,8	15,7
JEUNES VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS	0,5	0,6	0,9	0,9	0,9

1. Population masculine (échantillon de 20 %), à l'exclusion des pensionnaires d'établissements.

2. Enfants vivant à la maison avec au moins un de leurs parents, ou avec au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Y compris les personnes vivant dans les ménages non familiaux.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en nombre et en pourcentage des jeunes hommes de 15 à 34 ans, selon la modalité de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 2

Au Québec, en 2006 :

- o entre 20 et 24 ans, 63,5 % (62,6 % en 2001*) des jeunes hommes vivent encore à la maison avec au moins un de leurs parents ou avec des personnes qui font office de parents. Toutefois, 14,4 % (15,2 % en 2001*) sont en couple, en union libre (12,9 %, comparativement à 13,4 % en 2001*) en très grande majorité. Une proportion plus élevée, soit 21,9 % (21,8 % en 2001*), vit hors du foyer familial ou en ménage collectif. Seuls 3,8 % (4,6 % en 2001*) d'entre eux ont au moins un enfant** à ces âges;
- o entre 25 et 29 ans, un jeune homme sur quatre, soit 24,8 % (24,6 % en 2001*), réside encore au domicile parental. Un peu moins d'un jeune sur deux (45,0 %) vit en couple (46,6 % en 2001*), en union libre principalement (35,5 %, comparativement à 33,9 % en 2001*); 9,5 % (12,7 % en 2001) d'entre eux sont mariés. En outre, 29,5 % (27,9 % en 2001*) vivent hors du foyer familial, principalement seuls, ou avec des colocataires dans une moindre mesure, tandis qu'une faible proportion résident en ménage collectif. Seulement 18,0 % (22,0 % en 2001*) des jeunes hommes ont un ou des enfants** à ces âges, dont ils ont la charge au sein d'un couple ou comme pères seuls;
- o enfin, entre 30 et 34 ans, 10,4 % (10,7 % en 2001*) des jeunes hommes habitent encore à la maison avec leurs parents ou des personnes qui font office de parents. De plus, 64,2 % (64,0 % en 2001*) vivent en couple, principalement en union libre (39,1 % en union libre, 25,1 % mariés). En outre, 45,5 % ont des enfants (46,7 % en 2001**), qu'ils élèvent à deux ou seuls.

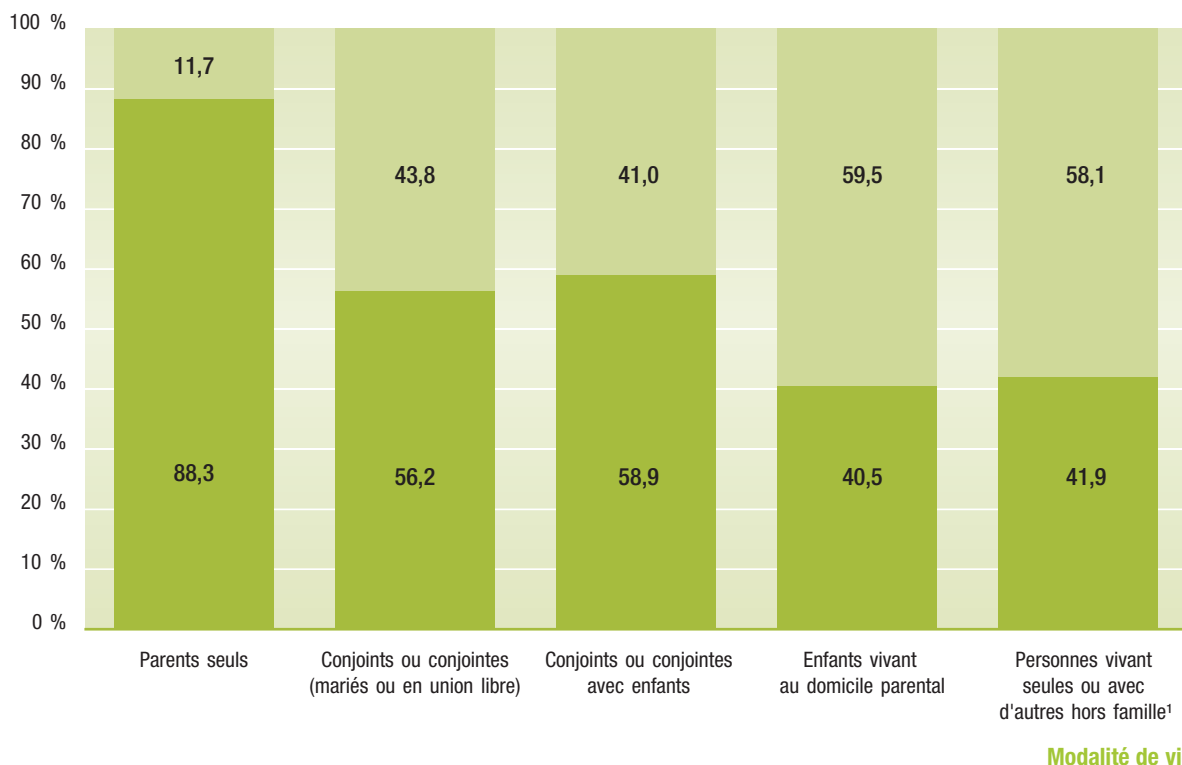
* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.10.

** Enfant dont ils ont la garde : un père seul ou une mère seule qui n'a pas la garde principale de l'enfant n'est pas dénombré comme parent dans le recensement. Cette personne peut être dénombrée comme enfant si elle est retournée vivre sans conjoint et sans enfant au domicile de ses parents, comme conjoint ou conjointe dans une famille recomposée, comme personne hors famille de recensement ou comme personne vivant dans un ménage collectif, si c'est le cas.

Proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes de 20 à 34 ans, selon chacune des principales modalités de vie, Québec, 2006

FIGURE 3.3.3

Proportion de femmes et d'hommes



Légende :

- Hommes
- Femmes

1. Incluant les personnes vivant dans un ménage collectif.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau A5 de la commande spéciale CO-0985.

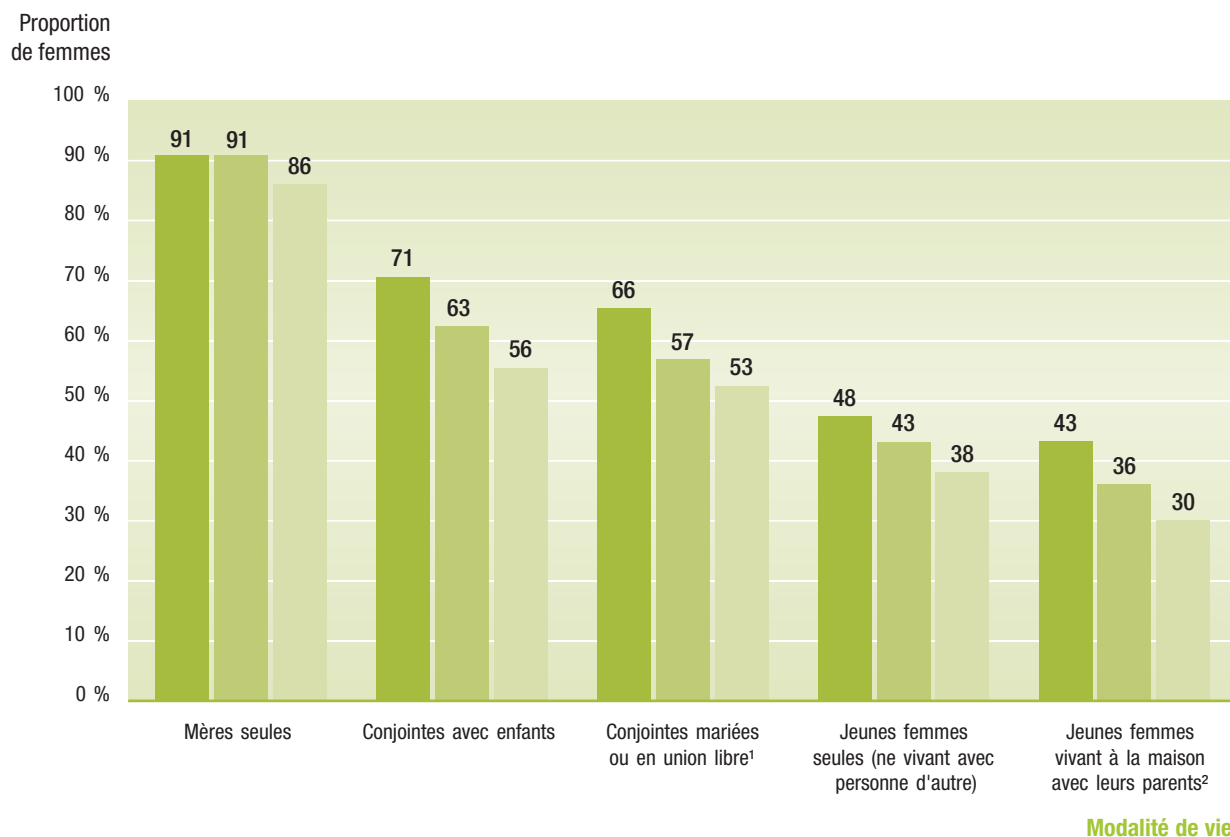
Au Québec, en 2006, parmi les 20-34 ans :

- o 88,3 % des parents seuls qui ont la garde principale de leur ou leurs enfants (88,9 % en 2001*), 56,2 % des personnes en couple (tout comme en 2001*) et 59,0 % des personnes en couple avec un ou des enfants (58,7 % en 2001*), sont des femmes. Elles constituent donc la majorité pour chacune de ces modalités de vie;
- o les hommes sont en majorité parmi les personnes vivant seules ou avec d'autres hors famille ou encore en ménage collectif (58,1 %, comparativement à 58,8 % en 2001*), ou encore parmi celles résidant encore au domicile parental (59,5 %; 60,5 % en 2001*).

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, figure 3.3.3.

Proportion de jeunes femmes parmi l'ensemble des jeunes (hommes et femmes) de 20 à 34 ans dans la même situation, selon certaines modalités de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006

FIGURE 3.3.4



Légende :

- 20-24 ans
- 25-29 ans
- 30-34 ans

1. Cette catégorie peut inclure des couples avec ou sans enfants. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion de « famille de recensement ».

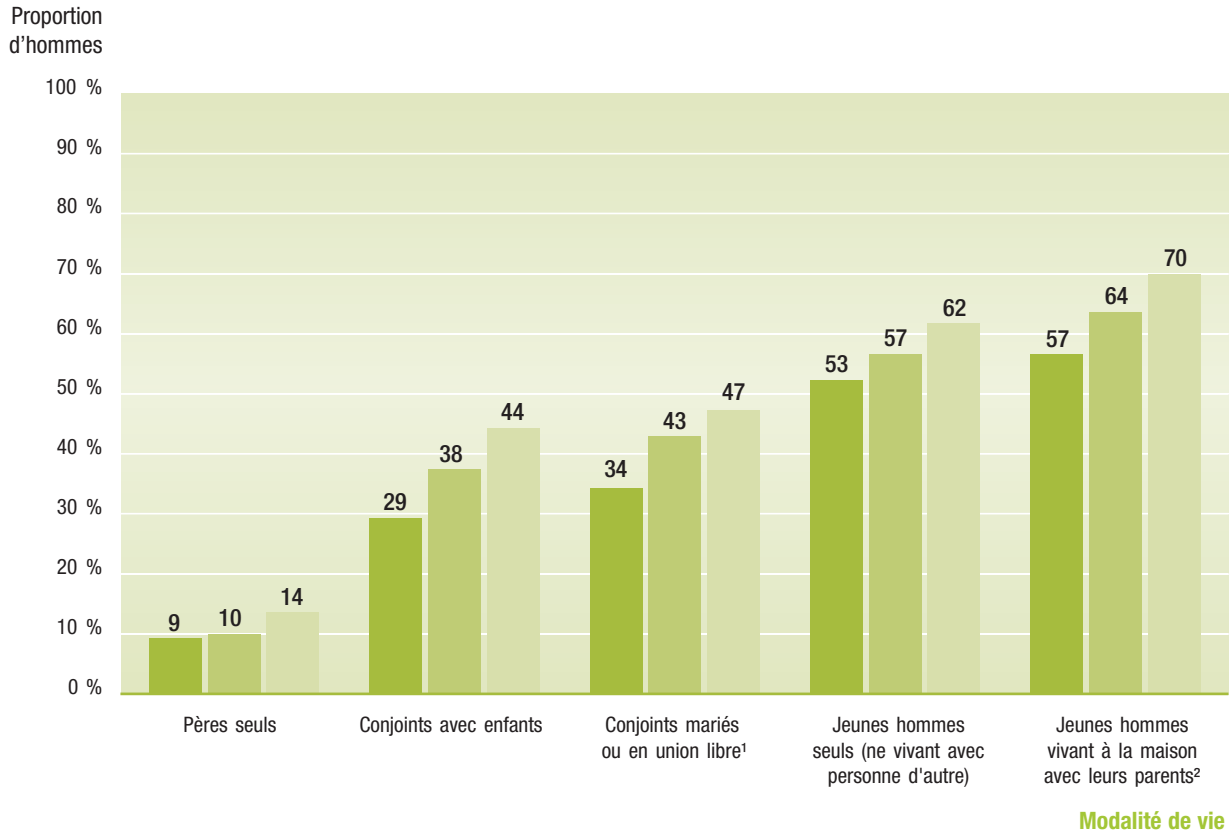
2. Il peut s'agir d'enfants vivant avec au moins un de leurs grands-parents, dans certains cas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Au Québec, en 2006, les femmes sont majoritaires parmi l'ensemble des jeunes de 20 à 34 ans pour ces trois grandes modalités de vie : parents seuls, mères de famille biparentale et conjointes.

Proportion de jeunes hommes parmi l'ensemble des jeunes (hommes et femmes) de 20 à 34 ans dans la même situation, selon certaines modalités de vie et le groupe d'âge, Québec, 2006

FIGURE 3.3.5



Légende :

- 20-24 ans
- 25-29 ans
- 30-34 ans

1. Cette catégorie peut inclure des couples avec ou sans enfants. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion de « famille de recensement ».

2. Il peut s'agir d'enfants vivant avec au moins un de leurs grands-parents, dans certains cas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données des tableaux A1 et A5 de la commande spéciale CO-0985.

Entre 20 et 34 ans, la proportion d'hommes est la plus importante dans les catégories suivantes : enfants vivant à la maison avec au moins un de leurs parents (ou grands-parents, dans certains cas) et personnes seules ne vivant avec personne d'autre.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants immigrants ou résidents non permanents vivant dans les familles, selon le groupe d'âge des enfants, et comparaison avec les enfants natifs, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 3

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS ¹ IMMIGRANTS ² OU RÉSIDENTS NON PERMANENTS ² DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT			ENFANTS NATIFS ³ DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT	TOTAL DES ENFANTS (NATIFS ET NON NATIFS) DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT
	TOTAL	IMMIGRANTS	RÉSIDENTS NON PERMANENTS		
	NOMBRE				
Total	153 100	145 030	8 060	2 020 425	2 173 525
0-14	66 050	60 255	5 800	1 176 780	1 242 830
15-24	56 945	55 130	1 825	652 870	709 815
25-44	24 540	24 115	415	152 850	177 390
45-64	5 265	5 255	20	36 850	42 115
65 ou plus	275	275	-	1 085	1 360
	%				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0-14	43,1	41,5	72,0	58,2	57,2
15-24	37,2	38,0	22,6	32,3	32,7
25-44	16,0	16,6	5,1	7,6	8,2
45-64	3,4	3,6	0,2	1,8	1,9
65 ou plus	0,2	0,2	-	0,1	0,1

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

2. Voir, en début de chapitre, les notes sur la notion d'« immigrant » et celle de « résident non permanent ».

3. Enfants nés au Québec ou ailleurs au Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau A2 de la commande spéciale CO-0985.

Au Québec, en 2006, on dénombre quelque 153 100 enfants immigrants ou résidents non permanents dans les familles de recensement, ce qui représente 7,0 % des enfants du Québec (5,8 % en 2001*). Cette proportion paraît très faible lorsque comparée à celle des familles avec enfants formées d'immigrants et de résidents non permanents (15,3 % en 2006, en excluant les familles mixtes, voir le tableau 3.1.25). Mais il faut se rappeler que les enfants nés au Canada de parents immigrants sont comptabilisés comme des enfants natifs dans le recensement.

Les enfants immigrants ont une particularité : un sur cinq (20,4 %) a 25 ans ou plus et vit encore avec au moins un de ses parents au domicile familial. Ce pourcentage est deux fois plus important que ce qu'on observe dans la population native (9,5 %). Quant aux enfants résidents non permanents, nés de parents plus jeunes**, ils se distinguent par leur très jeune âge, puisque 72,0 % ont entre 0 et 14 ans.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.12.

** 90,9 % des résidents non permanents ont moins de 45 ans en 2006, comparativement à 63,4 % de la population totale du Québec.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants d'identité autochtone et non autochtone vivant dans les familles, selon le groupe d'âge des enfants, Québec, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 4

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS ¹ DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT		
	AUTOCHTONES ²	NON AUTOCHTONES	TOTAL DES ENFANTS (AUTOCHTONES ET NON AUTOCHTONES)
	NOMBRE		
Total	42 880	2 130 650	2 173 525
0-14	26 840	1 215 985	1 242 820
0-4	8 525	364 805	373 320
5-6	3 620	148 555	152 175
7-14	14 695	702 625	717 325
15-24	12 155	697 660	709 830
25-44	3 235	174 180	177 405
45-64	625	41 475	42 110
65 ou plus	10	1 350	1 360
	%		
Total	100,0	100,0	100,0
0-14	62,6	57,1	57,2
0-4	19,9	17,1	17,2
5-6	8,4	7,0	7,0
7-14	34,3	33,0	33,0
15-24	28,3	32,7	32,7
25-44	7,5	8,2	8,2
45-64	1,5	1,9	1,9
65 ou plus	—	0,1	0,1

1. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

2. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« identité autochtone ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau A3 de la commande spéciale CO-0985.

En 2006, on recense au Québec 42 880 enfants d'identité autochtone dans les familles du Québec.

Ils se distinguent par leur grande jeunesse, les moins de 15 ans représentant, parmi eux, une proportion plus grande (62,6 %) que celle observée au sein de la population non autochtone (57,1 %). De plus, signe de vieillissement, ce groupe d'âge décline en importance : il constituait en 2001* 67,6 % du même ensemble.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.13.

Répartition en nombre des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006

TABLEAU 3.3.15A

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS- TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS- TOTAL 18-29	30-34
NOMBRE										
01 Bas-Saint-Laurent	50 495	8 785	3 490	10 080	14 825	37 200	10 655	1 910	12 565	730
La Matapédia	5 150	870	310	1 130	1 545	3 850	1 110	135	1 245	55
Matane	5 185	865	375	1 040	1 600	3 880	980	275	1 255	50
La Mitis	5 085	865	295	1 035	1 570	3 765	1 040	190	1 230	90
Rimouski-Neigette	12 985	2 185	960	2 640	3 745	9 535	2 790	490	3 280	170
Les Basques	2 235	430	150	415	600	1 595	515	100	615	25
Rivière-du-Loup	8 410	1 600	550	1 640	2 415	6 205	1 785	295	2 080	125
Témiscouata	5 630	995	425	1 100	1 665	4 195	1 170	180	1 350	85
Kamouraska	5 815	975	425	1 080	1 685	4 175	1 265	245	1 510	130
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	74 120	12 415	5 040	14 570	21 995	54 025	16 190	2 935	19 125	970
Le Domaine-du-Roy	8 800	1 505	695	1 700	2 490	6 390	1 995	335	2 330	80
Maria-Chapdelaine	7 280	1 270	495	1 320	2 300	5 385	1 570	270	1 840	55
Lac-Saint-Jean-Est	14 225	2 525	945	2 680	4 330	10 485	3 130	445	3 575	165
Le Fjord-du-Saguenay	43 815	7 115	2 905	8 870	12 875	31 765	9 495	1 885	11 380	670
03 Capitale-Nationale	161 210	28 150	11 330	32 195	45 375	117 035	34 700	7 055	41 755	2 420
Charlevoix-Est	4 170	635	275	780	1 070	2 760	1 090	235	1 325	85
Charlevoix	3 095	500	235	530	875	2 135	735	165	900	60
L'Île-d'Orléans	1 735	300	95	315	490	1 205	400	75	475	55
La Côte-de-Beaupré	6 110	1 105	355	1 295	1 650	4 405	1 310	310	1 620	85
La Jacques-Cartier	8 740	2 080	795	1 880	2 225	6 970	1 385	310	1 695	75
Québec	125 475	21 665	8 785	24 940	35 715	91 105	27 145	5 325	32 470	1 900
Portneuf	11 885	1 865	790	2 455	3 350	8 455	2 635	635	3 270	160
04 Mauricie	62 865	10 430	4 380	12 745	18 310	45 875	13 330	2 740	16 070	920
Mékinac	2 865	405	190	525	905	2 030	630	180	810	25
Shawinigan	11 675	1 755	875	2 235	3 330	8 200	2 715	550	3 265	210
Francheville ³	35 185	5 875	2 320	7 445	10 390	26 035	7 300	1 435	8 735	415
Maskinongé	8 850	1 525	625	1 725	2 415	6 290	1 955	390	2 345	215
La Tuque	4 290	870	370	815	1 270	3 320	730	185	915	55
05 Estrie	78 970	14 645	6 275	16 725	23 380	61 040	14 770	2 270	17 040	890
Le Granit	5 940	1 070	450	1 150	1 775	4 445	1 190	230	1 420	75
Asbestos ⁴	3 555	610	280	740	995	2 630	730	130	860	65
Le Haut-Saint-François	6 215	1 070	500	1 345	1 850	4 770	1 215	195	1 410	35
Le Val-Saint-François	8 225	1 495	670	1 700	2 460	6 325	1 590	220	1 810	90
Sherbrooke	38 225	7 415	3 160	8 160	11 155	29 895	6 990	985	7 975	355
Coaticook	5 630	1 050	385	1 220	1 735	4 390	1 025	110	1 135	105
Memphrémagog	11 180	1 935	830	2 410	3 410	8 585	2 030	400	2 430	165
06 Montréal	483 820	93 660	36 450	93 850	117 315	341 285	100 270	30 155	130 425	12 110
Montréal	483 820	93 660	36 450	93 850	117 315	341 285	100 270	30 155	130 425	12 110
07 Outaouais	99 040	18 090	7 300	20 715	29 350	75 470	18 960	3 380	22 340	1 230
Papineau	5 110	830	430	995	1 615	3 870	970	185	1 155	85
Gatineau	71 720	13 110	5 230	14 925	21 110	54 380	14 060	2 455	16 515	825
Les Collines-de-l'Outaouais	13 070	2 655	925	2 945	3 750	10 280	2 200	425	2 625	165
La Vallée-de-la-Gatineau	5 185	860	405	1 115	1 575	3 960	955	185	1 140	85
Pontiac	3 955	635	310	735	1 300	2 980	775	130	905	70

Répartition en nombre des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 5 A

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS- TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS- TOTAL 18-29	30-34
NOMBRE										
08 Abitibi-Témiscamingue	40 530	7 345	2 995	8 945	12 785	32 085	6 925	1 135	8 060	385
Témiscamingue	4 905	905	400	1 105	1 515	3 925	770	145	915	65
Rouyn-Noranda	11 120	1 880	790	2 570	3 515	8 760	1 960	330	2 290	70
Abitibi-Ouest	5 595	1 100	365	1 230	1 725	4 420	950	180	1 130	45
Abitibi	7 150	1 260	455	1 520	2 255	5 495	1 325	230	1 555	100
La Vallée-de-l'Or	11 760	2 200	985	2 520	3 775	9 485	1 920	250	2 170	105
09 Côte-Nord	27 440	5 020	2 145	5 710	8 045	20 915	5 155	950	6 105	420
La Haute-Côte-Nord	3 290	540	230	595	1 030	2 390	675	165	840	60
Manicouagan	9 315	1 495	700	1 785	2 955	6 930	1 890	350	2 240	145
Sept-Rivières—Caniapiscou	11 030	2 260	950	2 505	3 060	8 775	1 850	290	2 140	115
Minganie—Basse-Côte-Nord	3 805	725	265	825	1 000	2 820	740	145	885	100
10 Nord-du-Québec	16 905	3 905	1 550	3 715	4 205	13 380	2 640	555	3 195	330
Nord-du-Québec	16 905	3 905	1 550	3 715	4 205	13 380	2 640	555	3 195	330
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	23 535	3 400	1 560	4 680	7 085	16 720	4 920	1 155	6 075	740
Les Îles-de-la-Madeleine	3 390	510	175	600	1 175	2 465	670	150	820	105
Le Rocher-Percé	4 505	565	350	905	1 245	3 065	920	305	1 225	215
La Côte-de-Gaspé	4 395	610	285	860	1 230	2 980	1 105	205	1 310	105
La Haute-Gaspésie	2 820	455	165	605	825	2 045	550	150	700	75
Bonaventure	4 550	610	335	920	1 380	3 245	955	200	1 155	150
Avignon	3 875	650	250	790	1 230	2 920	720	145	865	90
12 Chaudière-Appalaches	112 030	20 095	8 225	21 735	31 130	81 210	24 430	4 775	29 205	1 615
L'Islet	4 875	810	305	960	1 495	3 570	1 035	150	1 185	120
Montmagny	5 865	1 055	525	1 025	1 645	4 250	1 255	240	1 495	120
Bellechasse	9 740	1 575	725	1 855	2 695	6 855	2 235	510	2 745	140
Lévis	38 210	7 145	2 820	7 910	10 295	28 170	8 045	1 525	9 570	470
La Nouvelle-Beauce	9 780	1 855	795	1 700	2 625	6 975	2 100	565	2 665	140
Robert-Cliche	5 635	1 060	405	930	1 580	3 985	1 390	190	1 580	70
Les Etchemins	4 740	770	285	990	1 260	3 310	1 055	270	1 325	105
Beauce-Sartigan	14 615	2 695	1 125	2 790	4 080	10 685	3 175	530	3 705	225
L'Amiante	10 520	1 765	705	1 955	2 965	7 395	2 525	445	2 970	155
Lotbinière	8 050	1 365	535	1 620	2 490	6 015	1 615	350	1 965	70
13 Laval	113 595	18 965	7 940	23 005	30 220	80 130	23 915	6 915	30 830	2 635
Laval	113 595	18 965	7 940	23 005	30 220	80 130	23 915	6 915	30 830	2 635
14 Lanaudière	127 765	20 855	9 115	27 620	38 960	96 560	24 995	4 805	29 800	1 405
D'Autray	11 170	1 750	820	2 445	3 260	8 270	2 275	480	2 755	145
L'Assomption	33 900	4 795	2 255	7 245	10 770	25 070	7 190	1 235	8 425	405
Joliette	15 240	2 475	1 080	3 000	4 600	11 160	3 240	665	3 905	175
Matawinie	11 945	2 015	840	2 730	3 665	9 250	2 080	460	2 540	155
Montcalm	12 340	2 190	925	2 860	3 640	9 620	2 215	400	2 615	105
Les Moulins	43 170	7 630	3 195	9 340	13 025	33 190	7 995	1 565	9 560	420
15 Laurentides	149 140	26 470	10 895	32 640	45 260	115 285	27 050	5 100	32 150	1 705
Deux-Montagnes	26 990	4 650	2 050	5 545	8 145	20 390	5 150	1 130	6 280	320
Thérèse-De Blainville	48 850	8 525	3 480	11 175	14 760	37 940	8 690	1 780	10 470	440
Mirabel	11 720	2 670	935	2 920	3 235	9 765	1 615	230	1 845	110
La Rivière-du-Nord	27 895	4 940	2 075	5 995	8 475	21 490	5 255	835	6 090	315
Argenteuil	7 610	1 275	575	1 640	2 385	5 875	1 310	310	1 620	115
Les Pays-d'en-Haut	7 650	1 255	545	1 535	2 315	5 650	1 615	285	1 900	100
Les Laurentides	10 090	1 775	660	2 070	3 340	7 855	1 755	325	2 080	155
Antoine-Labelle	8 335	1 380	575	1 760	2 605	6 320	1 660	205	1 865	150

Répartition en nombre des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006 (suite)

TABLEAU 3.3.15A

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS- TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS- TOTAL 18-29	30-34
NOMBRE										
16 Montérégie	398 880	69 880	28 835	83 130	114 855	296 710	79 615	16 895	96 510	5 660
Brome-Missisquoi	12 125	1 955	915	2 455	3 875	9 200	2 260	500	2 760	165
La Haute-Yamaska	23 565	4 530	1 710	4 965	6 985	18 190	4 495	640	5 135	240
Acton	4 305	795	330	1 000	1 195	3 320	755	170	925	60
Le Bas-Richelieu	11 970	1 940	770	2 205	3 425	8 335	2 760	695	3 455	180
Les Maskoutains	21 670	4 015	1 635	4 315	6 350	16 320	4 410	730	5 140	210
Rouville	9 300	1 615	690	1 905	2 795	7 000	1 885	300	2 185	115
Le Haut-Richelieu	30 900	5 410	2 255	6 730	9 310	23 715	5 930	950	6 880	305
La Vallée-du-Richelieu	33 965	6 430	2 480	7 300	9 935	26 150	6 250	1 195	7 445	370
Longueuil	111 370	17 945	7 475	21 680	30 760	77 865	24 730	6 355	31 085	2 420
Lajemmerais	23 615	4 385	1 850	5 425	6 580	18 245	4 365	745	5 110	260
Roussillon	48 450	8 640	3 655	10 280	14 050	36 620	9 375	1 875	11 250	580
Les Jardins-de-Napierville	7 350	1 210	570	1 595	2 155	5 530	1 385	310	1 695	125
Le Haut-Saint-Laurent	6 010	920	395	1 205	1 925	4 445	1 275	210	1 485	80
Beauharnois-Salaberry	16 200	2 465	990	3 310	5 035	11 800	3 350	830	4 180	220
Vaudreuil-Soulanges	38 085	7 625	3 115	8 760	10 480	29 975	6 390	1 390	7 780	330
17 Centre-du-Québec	61 895	11 165	4 600	12 995	18 045	46 795	12 315	2 190	14 505	595
L'Érable	6 420	1 100	490	1 370	1 780	4 730	1 390	235	1 625	65
Bécancour	5 110	815	325	1 115	1 565	3 820	1 045	195	1 240	50
Arthabaska	18 620	3 360	1 425	3 785	5 450	14 015	3 775	640	4 415	190
Drummond	25 365	4 880	1 955	5 385	7 380	19 600	4 700	845	5 545	220
Nicolet-Yamaska	6 380	1 010	405	1 340	1 870	4 630	1 405	275	1 680	70
Le Québec	2 082 405	373 325	152 175	425 080	581 175	1 531 760	420 890	94 965	515 855	34 790

1. MRC ou territoire équivalent. Selon le découpage géographique de 2006.

2. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Dissoute en 2001, la MRC de Francheville recoupe une partie des territoires de la MRC actuelle des Chenaux et de la ville de Trois-Rivières.

4. En 2006, la MRC d'Asbestos a été renommée MRC des Sources.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-0985.

Répartition en pourcentage des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 1 5 B

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS-TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS-TOTAL 18-29	30-34
%										
01 Bas-Saint-Laurent	100,0	17,4	6,9	20,0	29,4	73,7	21,1	3,8	24,9	1,4
La Matapédia	100,0	16,9	6,0	21,9	30,0	74,8	21,6	2,6	24,2	1,1
Matane	100,0	16,7	7,2	20,1	30,9	74,8	18,9	5,3	24,2	1,0
La Mitis	100,0	17,0	5,8	20,4	30,9	74,0	20,5	3,7	24,2	1,8
Rimouski-Neigette	100,0	16,8	7,4	20,3	28,8	73,4	21,5	3,8	25,3	1,3
Les Basques	100,0	19,2	6,7	18,6	26,8	71,4	23,0	4,5	27,5	1,1
Rivière-du-Loup	100,0	19,0	6,5	19,5	28,7	73,8	21,2	3,5	24,7	1,5
Témiscouata	100,0	17,7	7,5	19,5	29,6	74,5	20,8	3,2	24,0	1,5
Kamouraska	100,0	16,8	7,3	18,6	29,0	71,8	21,8	4,2	26,0	2,2
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	100,0	16,7	6,8	19,7	29,7	72,9	21,8	4,0	25,8	1,3
Le Domaine-du-Roy	100,0	17,1	7,9	19,3	28,3	72,6	22,7	3,8	26,5	0,9
Maria-Chapdelaine	100,0	17,4	6,8	18,1	31,6	74,0	21,6	3,7	25,3	0,8
Lac-Saint-Jean-Est	100,0	17,8	6,6	18,8	30,4	73,7	22,0	3,1	25,1	1,2
Le Fjord-du-Saguenay	100,0	16,2	6,6	20,2	29,4	72,5	21,7	4,3	26,0	1,5
03 Capitale-Nationale	100,0	17,5	7,0	20,0	28,1	72,6	21,5	4,4	25,9	1,5
Charlevoix-Est	100,0	15,2	6,6	18,7	25,7	66,2	26,1	5,6	31,8	2,0
Charlevoix	100,0	16,2	7,6	17,1	28,3	69,0	23,7	5,3	29,1	1,9
L'Île-d'Orléans	100,0	17,3	5,5	18,2	28,2	69,5	23,1	4,3	27,4	3,2
La Côte-de-Beaupré	100,0	18,1	5,8	21,2	27,0	72,1	21,4	5,1	26,5	1,4
La Jacques-Cartier	100,0	23,8	9,1	21,5	25,5	79,7	15,8	3,5	19,4	0,9
Québec	100,0	17,3	7,0	19,9	28,5	72,6	21,6	4,2	25,9	1,5
Portneuf	100,0	15,7	6,6	20,7	28,2	71,1	22,2	5,3	27,5	1,3
04 Mauricie	100,0	16,6	7,0	20,3	29,1	73,0	21,2	4,4	25,6	1,5
Mékinac	100,0	14,1	6,6	18,3	31,6	70,9	22,0	6,3	28,3	0,9
Shawinigan	100,0	15,0	7,5	19,1	28,5	70,2	23,3	4,7	28,0	1,8
Francheville ³	100,0	16,7	6,6	21,2	29,5	74,0	20,7	4,1	24,8	1,2
Maskinongé	100,0	17,2	7,1	19,5	27,3	71,1	22,1	4,4	26,5	2,4
La Tuque	100,0	20,3	8,6	19,0	29,6	77,4	17,0	4,3	21,3	1,3
05 Estrie	100,0	18,5	7,9	21,2	29,6	77,3	18,7	2,9	21,6	1,1
Le Granit	100,0	18,0	7,6	19,4	29,9	74,8	20,0	3,9	23,9	1,3
Asbestos ⁴	100,0	17,2	7,9	20,8	28,0	74,0	20,5	3,7	24,2	1,8
Le Haut-Saint-François	100,0	17,2	8,0	21,6	29,8	76,7	19,5	3,1	22,7	0,6
Le Val-Saint-François	100,0	18,2	8,1	20,7	29,9	76,9	19,3	2,7	22,0	1,1
Sherbrooke	100,0	19,4	8,3	21,3	29,2	78,2	18,3	2,6	20,9	0,9
Coaticook	100,0	18,7	6,8	21,7	30,8	78,0	18,2	2,0	20,2	1,9
Memphrémagog	100,0	17,3	7,4	21,6	30,5	76,8	18,2	3,6	21,7	1,5
06 Montréal	100,0	19,4	7,5	19,4	24,2	70,5	20,7	6,2	27,0	2,5
Montréal	100,0	19,4	7,5	19,4	24,2	70,5	20,7	6,2	27,0	2,5
07 Outaouais	100,0	18,3	7,4	20,9	29,6	76,2	19,1	3,4	22,6	1,2
Papineau	100,0	16,2	8,4	19,5	31,6	75,7	19,0	3,6	22,6	1,7
Gatineau	100,0	18,3	7,3	20,8	29,4	75,8	19,6	3,4	23,0	1,2
Les Collines-de-l'Outaouais	100,0	20,3	7,1	22,5	28,7	78,7	16,8	3,3	20,1	1,3
La Vallée-de-la-Gatineau	100,0	16,6	7,8	21,5	30,4	76,4	18,4	3,6	22,0	1,6
Pontiac	100,0	16,1	7,8	18,6	32,9	75,3	19,6	3,3	22,9	1,8

Répartition en pourcentage des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006 (suite)

TABLEAU 3.3.15B

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS-TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS-TOTAL 18-29	30-34
%										
08 Abitibi-Témiscamingue	100,0	18,1	7,4	22,1	31,5	79,2	17,1	2,8	19,9	0,9
Témiscamingue	100,0	18,5	8,2	22,5	30,9	80,0	15,7	3,0	18,7	1,3
Rouyn-Noranda	100,0	16,9	7,1	23,1	31,6	78,8	17,6	3,0	20,6	0,6
Abitibi-Ouest	100,0	19,7	6,5	22,0	30,8	79,0	17,0	3,2	20,2	0,8
Abitibi	100,0	17,6	6,4	21,3	31,5	76,9	18,5	3,2	21,7	1,4
La Vallée-de-l'Or	100,0	18,7	8,4	21,4	32,1	80,7	16,3	2,1	18,5	0,9
09 Côte-Nord	100,0	18,3	7,8	20,8	29,3	76,2	18,8	3,5	22,2	1,5
La Haute-Côte-Nord	100,0	16,4	7,0	18,1	31,3	72,6	20,5	5,0	25,5	1,8
Manicouagan	100,0	16,0	7,5	19,2	31,7	74,4	20,3	3,8	24,0	1,6
Sept-Rivières—Caniapiscau	100,0	20,5	8,6	22,7	27,7	79,6	16,8	2,6	19,4	1,0
Minganie—Basse-Côte-Nord	100,0	19,1	7,0	21,7	26,3	74,1	19,4	3,8	23,3	2,6
10 Nord-du-Québec	100,0	23,1	9,2	22,0	24,9	79,1	15,6	3,3	18,9	2,0
Nord-du-Québec	100,0	23,1	9,2	22,0	24,9	79,1	15,6	3,3	18,9	2,0
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	100,0	14,4	6,6	19,9	30,1	71,0	20,9	4,9	25,8	3,1
Les Îles-de-la-Madeleine	100,0	15,0	5,2	17,7	34,7	72,7	19,8	4,4	24,2	3,1
Le Rocher-Percé	100,0	12,5	7,8	20,1	27,6	68,0	20,4	6,8	27,2	4,8
La Côte-de-Gaspé	100,0	13,9	6,5	19,6	28,0	67,8	25,1	4,7	29,8	2,4
La Haute-Gaspésie	100,0	16,1	5,9	21,5	29,3	72,5	19,5	5,3	24,8	2,7
Bonaventure	100,0	13,4	7,4	20,2	30,3	71,3	21,0	4,4	25,4	3,3
Avignon	100,0	16,8	6,5	20,4	31,7	75,4	18,6	3,7	22,3	2,3
12 Chaudière-Appalaches	100,0	17,9	7,3	19,4	27,8	72,5	21,8	4,3	26,1	1,4
L'Islet	100,0	16,6	6,3	19,7	30,7	73,2	21,2	3,1	24,3	2,5
Montmagny	100,0	18,0	9,0	17,5	28,0	72,5	21,4	4,1	25,5	2,0
Bellechasse	100,0	16,2	7,4	19,0	27,7	70,4	22,9	5,2	28,2	1,4
Lévis	100,0	18,7	7,4	20,7	26,9	73,7	21,1	4,0	25,0	1,2
La Nouvelle-Beauce	100,0	19,0	8,1	17,4	26,8	71,3	21,5	5,8	27,2	1,4
Robert-Cliche	100,0	18,8	7,2	16,5	28,0	70,7	24,7	3,4	28,0	1,2
Les Etchemins	100,0	16,2	6,0	20,9	26,6	69,8	22,3	5,7	28,0	2,2
Beauce-Sartigan	100,0	18,4	7,7	19,1	27,9	73,1	21,7	3,6	25,4	1,5
L'Amiante	100,0	16,8	6,7	18,6	28,2	70,3	24,0	4,2	28,2	1,5
Lotbinière	100,0	17,0	6,6	20,1	30,9	74,7	20,1	4,3	24,4	0,9
13 Laval	100,0	16,7	7,0	20,3	26,6	70,5	21,1	6,1	27,1	2,3
Laval	100,0	16,7	7,0	20,3	26,6	70,5	21,1	6,1	27,1	2,3
14 Lanaudière	100,0	16,3	7,1	21,6	30,5	75,6	19,6	3,8	23,3	1,1
D'Autray	100,0	15,7	7,3	21,9	29,2	74,0	20,4	4,3	24,7	1,3
L'Assomption	100,0	14,1	6,7	21,4	31,8	74,0	21,2	3,6	24,9	1,2
Joliette	100,0	16,2	7,1	19,7	30,2	73,2	21,3	4,4	25,6	1,1
Matawinie	100,0	16,9	7,0	22,9	30,7	77,4	17,4	3,9	21,3	1,3
Montcalm	100,0	17,7	7,5	23,2	29,5	78,0	17,9	3,2	21,2	0,9
Les Moulins	100,0	17,7	7,4	21,6	30,2	76,9	18,5	3,6	22,1	1,0
15 Laurentides	100,0	17,7	7,3	21,9	30,3	77,3	18,1	3,4	21,6	1,1
Deux-Montagnes	100,0	17,2	7,6	20,5	30,2	75,5	19,1	4,2	23,3	1,2
Thérèse-De Blainville	100,0	17,5	7,1	22,9	30,2	77,7	17,8	3,6	21,4	0,9
Mirabel	100,0	22,8	8,0	24,9	27,6	83,3	13,8	2,0	15,7	0,9
La Rivière-du-Nord	100,0	17,7	7,4	21,5	30,4	77,0	18,8	3,0	21,8	1,1
Argenteuil	100,0	16,8	7,6	21,6	31,3	77,2	17,2	4,1	21,3	1,5
Les Pays-d'en-Haut	100,0	16,4	7,1	20,1	30,3	73,9	21,1	3,7	24,8	1,3
Les Laurentides	100,0	17,6	6,5	20,5	33,1	77,8	17,4	3,2	20,6	1,5
Antoine-Labelle	100,0	16,6	6,9	21,1	31,3	75,8	19,9	2,5	22,4	1,8

Répartition en pourcentage des enfants de moins de 35 ans vivant dans les familles, selon le groupe d'âge, Québec, régions administratives et MRC, 2006 (suite)

TABLEAU 3.3.15B

RÉGION ADMINISTRATIVE ET MRC ¹	ENFANTS ² DANS LES FAMILLES, SELON LE GROUPE D'ÂGE									
	TOTAL (0-34)	0-4	5-6	7-11	12-17	SOUS-TOTAL 0-17	18-24	25-29	SOUS-TOTAL 18-29	30-34
	%									
16 Montérégie	100,0	17,5	7,2	20,8	28,8	74,4	20,0	4,2	24,2	1,4
Brome-Missisquoi	100,0	16,1	7,5	20,2	32,0	75,9	18,6	4,1	22,8	1,4
La Haute-Yamaska	100,0	19,2	7,3	21,1	29,6	77,2	19,1	2,7	21,8	1,0
Acton	100,0	18,5	7,7	23,2	27,8	77,1	17,5	3,9	21,5	1,4
Le Bas-Richelieu	100,0	16,2	6,4	18,4	28,6	69,6	23,1	5,8	28,9	1,5
Les Maskoutains	100,0	18,5	7,5	19,9	29,3	75,3	20,4	3,4	23,7	1,0
Rouville	100,0	17,4	7,4	20,5	30,1	75,3	20,3	3,2	23,5	1,2
Le Haut-Richelieu	100,0	17,5	7,3	21,8	30,1	76,7	19,2	3,1	22,3	1,0
La Vallée-du-Richelieu	100,0	18,9	7,3	21,5	29,3	77,0	18,4	3,5	21,9	1,1
Longueuil	100,0	16,1	6,7	19,5	27,6	69,9	22,2	5,7	27,9	2,2
Lajemmerais	100,0	18,6	7,8	23,0	27,9	77,3	18,5	3,2	21,6	1,1
Roussillon	100,0	17,8	7,5	21,2	29,0	75,6	19,3	3,9	23,2	1,2
Les Jardins-de-Napierville	100,0	16,5	7,8	21,7	29,3	75,2	18,8	4,2	23,1	1,7
Le Haut-Saint-Laurent	100,0	15,3	6,6	20,0	32,0	74,0	21,2	3,5	24,7	1,3
Beauharnois-Salaberry	100,0	15,2	6,1	20,4	31,1	72,8	20,7	5,1	25,8	1,4
Vaudreuil-Soulanges	100,0	20,0	8,2	23,0	27,5	78,7	16,8	3,6	20,4	0,9
17 Centre-du-Québec	100,0	18,0	7,4	21,0	29,2	75,6	19,9	3,5	23,4	1,0
L'Érable	100,0	17,1	7,6	21,3	27,7	73,7	21,7	3,7	25,3	1,0
Bécancour	100,0	15,9	6,4	21,8	30,6	74,8	20,5	3,8	24,3	1,0
Arthabaska	100,0	18,0	7,7	20,3	29,3	75,3	20,3	3,4	23,7	1,0
Drummond	100,0	19,2	7,7	21,2	29,1	77,3	18,5	3,3	21,9	0,9
Nicolet-Yamaska	100,0	15,8	6,3	21,0	29,3	72,6	22,0	4,3	26,3	1,1
Le Québec	100,0	17,9	7,3	20,4	27,9	73,6	20,2	4,6	24,8	1,7

1. MRC ou territoire équivalent. Selon le découpage géographique de 2006.

2. Voir, en début de chapitre, la note sur la notion d'« enfant d'une famille de recensement ».

3. Dissoute en 2001, la MRC de Francheville recoupe une partie des territoires de la MRC actuelle des Chenaux et de la ville de Trois-Rivières.

4. En 2006, la MRC d'Asbestos a été renommée MRC des Sources.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau B6 de la commande spéciale CO-0985.

Au Québec, en 2006*, 17,9 % des enfants encore à la maison, dans les familles, ont entre 0 et 4 ans. Mais les MRC suivantes présentent toutes 20 % ou plus d'enfants de ce groupe d'âge :

- o La Jacques-Cartier, dans la région de la Capitale-Nationale, se classe au premier rang avec 23,8 %, suivie de très près par le Nord-du-Québec, avec 23,1 %.
- o Viennent ensuite la MRC de Mirabel dans la région des Laurentides (22,8 %), Sept-Rivières—Caniapiscau sur la Côte-Nord (20,5 %), La Tuque en Mauricie (20,3 %) et Les Collines-de-l'Outaouais, dans la région de l'Outaouais (20,3 %).

Toutefois, les MRC suivantes comptent moins de 15 % d'enfants de 0 à 4 ans :

- o Mékinac en Mauricie (14,1 %), Le Rocher-Percé (12,5 %), Bonaventure (13,9 %) et La Côte-de-Gaspé (13,9 %) dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, et L'Assomption (14,1 %) dans la région de Lanaudière.

* Pour une comparaison avec les données de 2001, voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 3.3.15.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants ayant droit au supplément pour enfant handicapé, selon l'âge des enfants mineurs, la nature des déficiences et le sexe des enfants, Québec, décembre 2008

T A B L E A U 3 . 3 . 1 6

NATURE DE LA DÉFICIENCE	ÂGE DE L'ENFANT MINEUR AYANT DROIT AU SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ				
	0-4 ANS	5-9 ANS	10-14 ANS	15-17 ANS	TOTAL
NOMBRE D'ENFANTS¹					
FILLES					
Trouble du développement	521	1 612	1 889	1 148	5 169
Déficience motrice	183	265	365	254	1 067
Déficience auditive	103	115	160	117	495
Déficience visuelle	48	91	86	56	281
Autres déficiences physiques	880	956	1 159	864	3 859
Total	1 735	3 038	3 659	2 439	10 871
GARÇONS					
Trouble du développement	1 461	5 068	5 057	2 449	14 034
Déficience motrice	257	334	466	317	1 374
Déficience auditive	98	142	149	125	514
Déficience visuelle	70	104	120	87	381
Autres déficiences physiques	1 112	1 121	1 348	1 072	4 652
Total	2 997	6 769	7 140	4 050	20 955
TOTAL					
Trouble du développement	1 982	6 680	6 945	3 597	19 203
Déficience motrice	440	599	831	571	2 441
Déficience auditive	201	257	309	242	1 009
Déficience visuelle	118	195	206	143	662
Autres déficiences physiques	1 992	2 077	2 507	1 936	8 511
Total	4 732	9 807	10 798	6 489	31 825
% D'ENFANTS¹					
FILLES					
Trouble du développement	30,0	53,0	51,6	47,1	47,6
Déficience motrice	10,5	8,7	10,0	10,4	9,8
Déficience auditive	5,9	3,8	4,4	4,8	4,6
Déficience visuelle	2,8	3,0	2,4	2,3	2,6
Autres déficiences physiques	50,7	31,5	31,7	35,4	35,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
GARÇONS					
Trouble du développement	48,7	74,9	70,8	60,5	67,0
Déficience motrice	8,6	4,9	6,5	7,8	6,6
Déficience auditive	3,3	2,1	2,1	3,1	2,5
Déficience visuelle	2,3	1,5	1,7	2,1	1,8
Autres déficiences physiques	37,1	16,6	18,9	26,5	22,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL					
Trouble du développement	41,9	68,1	64,3	55,4	60,3
Déficience motrice	9,3	6,1	7,7	8,8	7,7
Déficience auditive	4,2	2,6	2,9	3,7	3,2
Déficience visuelle	2,5	2,0	1,9	2,2	2,1
Autres déficiences physiques	42,1	21,2	23,2	29,8	26,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Seules les familles avec enfants mineurs (0 à 17 ans) reçoivent ce supplément. L'enfant handicapé a une déficience ou un trouble du développement qui le limite de façon importante dans ses activités de la vie quotidienne et dont la durée prévisible est d'au moins un an. Les activités de la vie quotidienne sont celles qu'un enfant accomplit, d'après son âge, pour prendre soin de lui-même et participer à la vie sociale. Il s'agit notamment des gestes pour se nourrir, se mouvoir, se vêtir, communiquer, apprendre, se rendre aux lieux de fréquentation nécessaire et s'y déplacer. L'importance du handicap est évaluée par le professionnel, médecin, physiothérapeute, ergothérapeute, etc., qui a évalué ou soigné l'enfant et qui connaît le mieux son état de santé.

Source : Régie des rentes du Québec, commande spéciale, statistiques de décembre 2008, fichier de diffusion de mars 2009.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants ayant droit au supplément pour enfant handicapé, selon l'âge des enfants mineurs, la nature des déficiences et le sexe des enfants, Québec, décembre 2008 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 6

Au Québec, en 2008, près de 32 000 enfants ont droit au supplément pour enfant handicapé. On dénombre presque deux fois plus de garçons que de filles, et même 2,7 fois plus lorsqu'il s'agit des troubles du développement.

Au cours de la petite enfance, les déficiences physiques, motrices, auditives et visuelles sont les premières diagnostiquées, mais à mesure que les enfants vieillissent, le nombre d'enfants atteints de déficiences augmente, tout spécialement au chapitre des troubles du développement. Dès l'âge de 5 ans, au moins six enfants sur dix (sept sur dix chez les garçons), ayant droit au supplément pour enfant handicapé, sont atteints de ce type de trouble.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants recevant le supplément pour enfant handicapé, selon l'âge des enfants mineurs, et pourcentage d'enfants par âge et par région, Québec et régions administratives, décembre 2008

TABLEAU 3.3.17

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÂGE DE L'ENFANT MINEUR AYANT DROIT AU SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ				
	0-4 ANS	5-9 ANS	10-14 ANS	15-17 ANS	TOTAL
NOMBRE D'ENFANTS¹					
01 Bas-Saint-Laurent	81	180	250	174	685
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	186	306	400	282	1 174
03 Capitale-Nationale	368	640	771	482	2 260
04 Mauricie	119	255	365	213	951
05 Estrie	205	434	458	282	1 378
06 Montréal	1 250	2 310	2 261	1 262	7 081
07 Outaouais	147	382	487	285	1 301
08 Abitibi-Témiscamingue	77	144	205	124	550
09 Côte-Nord	53	103	141	109	406
10 Nord-du-Québec	25	56	51	42	174
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	43	95	138	91	367
12 Chaudière-Appalaches	211	478	509	353	1 550
13 Laval	235	539	570	329	1 672
14 Lanaudière	297	750	839	486	2 371
15 Laurentides	334	791	852	461	2 437
16 Montérégie	985	2 093	2 183	1 298	6 559
17 Centre-du-Québec	110	242	314	214	880
Indéterminée	9	13	6	5	33
Le Québec	4 732	9 807	10 798	6 489	31 825
% D'ENFANTS PAR GROUPE D'ÂGE¹					
Le Québec	14,9	30,8	33,9	20,4	100,0
% D'ENFANTS PAR RÉGION¹					
01 Bas-Saint-Laurent	1,7	1,8	2,3	2,7	2,2
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	3,9	3,1	3,7	4,3	3,7
03 Capitale-Nationale	7,8	6,5	7,1	7,4	7,1
04 Mauricie	2,5	2,6	3,4	3,3	3,0
05 Estrie	4,3	4,4	4,2	4,3	4,3
06 Montréal	26,4	23,6	20,9	19,4	22,2
07 Outaouais	3,1	3,9	4,5	4,4	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	1,6	1,5	1,9	1,9	1,7
09 Côte-Nord	1,1	1,1	1,3	1,7	1,3
10 Nord-du-Québec	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0,9	1,0	1,3	1,4	1,2
12 Chaudière-Appalaches	4,5	4,9	4,7	5,4	4,9
13 Laval	5,0	5,5	5,3	5,1	5,3
14 Lanaudière	6,3	7,6	7,8	7,5	7,4
15 Laurentides	7,0	8,1	7,9	7,1	7,7
16 Montérégie	20,8	21,3	20,2	20,0	20,6
17 Centre-du-Québec	2,3	2,5	2,9	3,3	2,8
Indéterminée	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Le Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Seules les familles avec enfants mineurs (0 à 17 ans) reçoivent cette allocation. L'enfant handicapé a une déficience ou un trouble du développement qui le limite de façon importante dans ses activités de la vie quotidienne et dont la durée prévisible est d'au moins un an. Les activités de la vie quotidienne sont celles qu'un enfant accomplit, d'après son âge, pour prendre soin de lui-même et participer à la vie sociale. Il s'agit notamment des gestes pour se nourrir, se mouvoir, se vêtir, communiquer, apprendre, se rendre aux lieux de fréquentation nécessaire et s'y déplacer. L'importance du handicap est évaluée par le professionnel, médecin, physiothérapeute, ergothérapeute, etc., qui a évalué ou soigné l'enfant et qui connaît le mieux son état de santé, selon les critères du Règlement sur l'allocation pour enfant handicapé.

Source : Régie des rentes du Québec, commande spéciale, statistiques de décembre 2008, fichier de diffusion de mars 2009.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants recevant le supplément pour enfant handicapé, selon l'âge des enfants mineurs, et pourcentage d'enfants par âge et par région, Québec et régions administratives, décembre 2008 (suite)

T A B L E A U 3 . 3 . 1 7

En décembre 2008, le volume le plus important d'enfants recevant le supplément pour enfant handicapé a entre 5 et 14 ans, ces âges regroupant près des deux tiers des enfants concernés, soit 64,7 %.

Le poids de chacune des régions, en ce qui concerne les enfants bénéficiaires du supplément pour enfant handicapé, n'est pas indépendant de la répartition régionale de l'ensemble des enfants québécois du même âge, handicapés ou non. C'est ce qui explique, du moins en partie, et pour chacun des groupes d'âge, la part plus ou moins importante accaparée par une région. Par ailleurs, comme l'admissibilité à l'allocation pour enfant handicapé s'appuie sur un diagnostic posé de handicap grave, il est possible que la sous ou la surreprésentation des enfants handicapés dans une région, par rapport au poids démographique de l'ensemble des enfants du même âge dans cette région, soient, dans une certaine mesure, liées à la plus ou moins grande capacité (ressources disponibles) d'une région à effectuer les diagnostics médicaux relativement à certaines déficiences.

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants qui fréquentent les services de garde régis, selon leur âge, et estimation du pourcentage d'enfants québécois (0 à 4 ans) en service de garde régi, Québec, mars 2009

T A B L E A U 3 . 3 . 1 8

ÂGE ¹	CPE ² INSTALLATIONS ET GARDERIES		MILIEU FAMILIAL		TOTAL DES ENFANTS EN SERVICE DE GARDE RÉGI		ESTIMATION ³ DU % D'ENFANTS QUÉBÉCOIS (0 À 4 ANS) EN SERVICE DE GARDE RÉGI
	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE	%	
Moins de 1 an	6 293	5,0	12 116	13,2	18 409	8,5	21,6
1 an	21 854	17,5	24 141	26,4	45 995	21,2	55,0
2 ans	27 039	21,6	21 456	23,4	48 495	22,4	61,2
3 ans	32 744	26,2	19 061	20,8	51 805	23,9	68,0
4 ans	35 604	28,5	13 927	15,2	49 531	22,9	65,1
5 ans ou plus	1 557	1,2	881	1,0	2 438	1,1	..
Total	125 091	100,0	91 582	100,0	216 673	100,0	53,5

1. Âge au 30 septembre 2008.

2. Centre de la petite enfance.

3. Estimation fondée sur le rapport entre le nombre d'enfants en service de garde et l'estimation de la population de cet âge, au même moment; cette dernière est dérivée des estimations de population de l'ISQ, aux 1^{er} juillet 2008 et 2009. À noter que cette proportion ne tient pas compte du fait que l'enfant est inscrit à temps plein ou à temps partiel, et ce, en supposant qu'il n'y ait pas de double compte d'un même enfant.

Sources : MFA, analyse effectuée à partir des rapports d'activités soumis annuellement par les services de garde et diffusés dans la publication *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2009*.

Estimation de la proportion d'enfants en service de garde effectuée par le MFA à partir des estimations de population de l'ISQ et de données tirées de la source précédente.

Voir le tableau 3.3.18 et la figure 3.3.6.

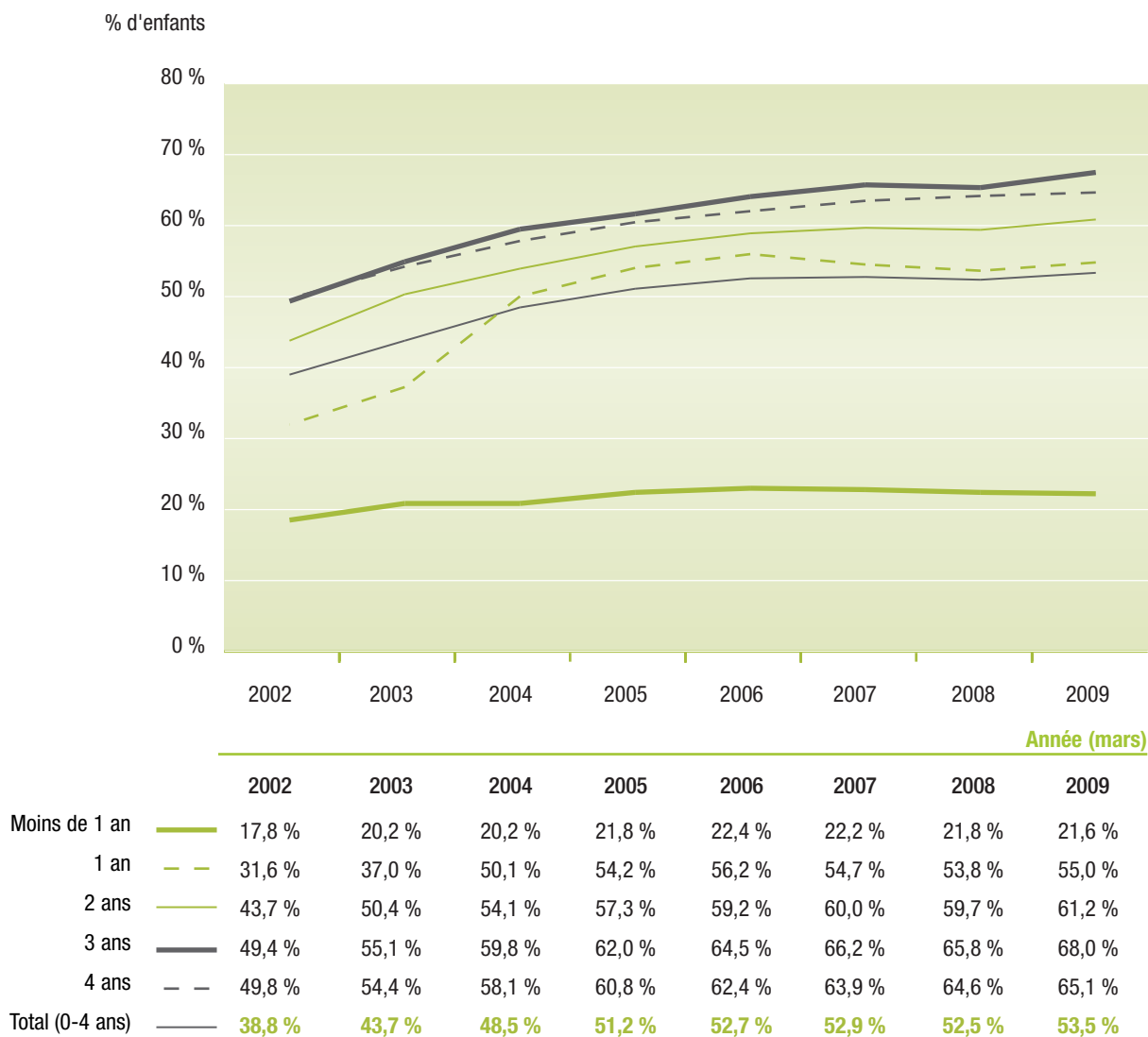
Comme ce ne sont pas tous les centres de la petite enfance, les garderies ou les milieux familiaux qui remettent leur rapport d'activités, le MFA produit une extrapolation du nombre d'enfants sur la base des services de garde qui acheminent leur rapport. Cet indicateur ne constitue qu'une estimation brute de la proportion d'enfants qui fréquentent un service de garde régi. Il ne permet pas de qualifier le type de fréquentation en matière de durée par semaine ou de régime de fréquentation (temps plein ou temps partiel), et ce, même si les services de garde déclarent une fréquentation à temps complet pour la majorité des enfants.

Au Québec, en mars 2009, plus de 216 000 enfants fréquentaient les services de garde régis. Les enfants de 2 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreux en milieu familial qu'en CPE ou en garderie, mais l'inverse survient à partir de l'âge de 3 ans. On estime, pour 2009, qu'un peu plus de la moitié des enfants québécois de moins de 5 ans fréquentent un service de garde régi : un sur cinq parmi les moins de 1 an (21,6 %), un sur deux parmi ceux de 1 an (55,0 %), six sur dix dès l'âge de 2 ans et environ les deux tiers chez les 3 et 4 ans.

Les nombres et les pourcentages ont connu une progression importante entre 2000 et 2006, mais malgré l'augmentation du nombre de places au cours des ans, les hausses successives du nombre de naissances ont freiné le mouvement, entraînant de légères baisses du pourcentage d'enfants en service de garde chez les 3 ans et moins, depuis 2006.

Estimation (%) de la proportion d'enfants de 0 à 4 ans fréquentant les services de garde régis, selon l'âge¹, Québec, mars 2002 à mars 2009²

FIGURE 3.3.6



1. Âge au 30 septembre précédent.

2. Estimation fondée sur le rapport entre le nombre d'enfants en service de garde et l'estimation de la population de cet âge, à cette date; cette dernière est dérivée des estimations de population de l'ISQ, au 1^{er} juillet de l'année x-1 et de l'année x. À noter que cette proportion ne tient pas compte du fait que l'enfant est inscrit à temps plein ou partiel, et cela en supposant qu'il n'y ait pas de double-comptes d'un même enfant.

Sources : Ministère de la Famille et des Aînés, analyse réalisée à partir des rapports d'activités soumis annuellement par les services de garde, et diffusés dans les publications *Situation des centres de la petite enfance et des garderies au Québec* (2002 à 2006) et *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec*, (en 2007, 2008 et 2009 et de l'estimation de population dérivée au 1^{er} avril à partir de l'ISQ, Estimations de la population au 1^{er} juillet.

Répartition en nombre et en pourcentage du nombre d'enfants à charge parmi la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours, selon le programme et la situation familiale, Québec, années 2003, 2005, 2007 et 2009

T A B L E A U 3 . 3 . 1 9

PROGRAMME	SITUATION FAMILIALE DU MÉNAGE PRESTATAIRE OÙ VIT L'ENFANT À CHARGE	ANNÉE			
		2003	2005	2007	2009
		NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE¹			
Aide sociale ²	Couples avec enfants	59 664	54 329	51 057	51 602
	Familles monoparentales	106 028	95 829	88 256	82 436
	Total	165 692	150 158	139 313	134 038
Solidarité sociale ³	Couples avec enfants	5 479	5 112	5 132	4 831
	Familles monoparentales	7 420	7 102	7 354	6 995
	Total	12 899	12 214	12 486	11 826
Total des deux programmes d'aide financière de dernier recours ⁴	Couples avec enfants	65 143	59 441	56 189	56 433
	Familles monoparentales	113 448	102 931	95 610	89 431
	Total	178 591	162 372	151 799	145 864
TOTAL DES DEUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴		RÉPARTITION (%) DES ENFANTS À CHARGE À L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS, SELON LA SITUATION FAMILIALE DU MÉNAGE PRESTATAIRE			
	Couples avec enfants	36,5	36,6	37,0	38,7
	Familles monoparentales	63,5	63,4	63,0	61,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		IMPORTANCE (%) DES ENFANTS À CHARGE SELON LE PROGRAMME			
Aide sociale ²		92,8	92,5	91,8	91,9
Solidarité sociale ³		7,2	7,5	8,2	8,1
Total des deux programmes d'aide financière de dernier recours⁴		100,0	100,0	100,0	100,0

1. Enfant à charge : Personne qui n'a pas d'enfant à sa charge et qui dépend, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
2. Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.
3. Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leur conjoint. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociales de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement dont elles ont besoin. Voir, dans le glossaire, la note sur la notion de « Types de contraintes à l'emploi ».
4. Programmes d'aide financière de dernier recours : Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction de la statistique, d'après les données d'une commande spéciale, juin 2010, compilation effectuée par le MFA.

Au Québec, en 2009, quelque 145 900 enfants encore à la maison bénéficient des programmes d'aide financière de dernier recours, presque essentiellement de l'aide sociale (neuf enfants sur dix). Le nombre de ces enfants baisse à peu près constamment depuis 2003, et de façon plus marquée dans les familles monoparentales.

En 2009, 42 834 enfants de ce groupe (données non présentées) ont moins de 5 ans, soit près de trois sur dix (29,4 %). On en dénombre 91 987 entre 5 et 17 ans (63,1 %), et 11 043 sont majeurs (7,6 %).

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants à charge dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours et variation en pourcentage, Québec et régions administratives, années 2003 et 2009

T A B L E A U 3 . 3 . 2 0

RÉGION ADMINISTRATIVE	ENFANTS À CHARGE ¹				
	NOMBRE		% PAR RÉGION		% DE VARIATION 2003-2009
	2003	2009	2003	2009	
01 Bas-Saint-Laurent	3 942	2 548	2,2	1,7	-35,4
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	6 073	3 773	3,4	2,6	-37,9
03 Capitale-Nationale	9 759	6 649	5,5	4,6	-31,9
04 Mauricie	6 829	5 377	3,8	3,7	-21,3
05 Estrie	6 594	6 047	3,7	4,1	-8,3
06 Montréal	71 915	62 044	40,3	42,5	-13,7
07 Outaouais	8 383	6 420	4,7	4,4	-23,4
08 Abitibi-Témiscamingue	3 495	2 201	2,0	1,5	-37,0
09 Côte-Nord	1 949	1 174	1,1	0,8	-39,8
10 Nord-du-Québec ²	1 372	912	0,8	0,6	-33,5
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 783	1 826	1,6	1,3	-34,4
12 Chaudière-Appalaches	4 545	3 451	2,5	2,4	-24,1
13 Laval	5 647	5 287	3,2	3,6	-6,4
14 Lanaudière	7 959	6 948	4,5	4,8	-12,7
15 Laurentides	8 916	6 980	5,0	4,8	-21,7
16 Montérégie	24 072	20 133	13,5	13,8	-16,4
17 Centre-du-Québec	4 354	4 067	2,4	2,8	-6,6
Central ³	4	27	0,0	0,0	—
Le Québec⁴	178 591	145 864	100,0	100,0	-18,3

1. Enfant à charge : Personne qui n'a pas d'enfant à sa charge et qui dépend, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

2. Y compris l'Administration régionale Kativik.

3. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison des changements dans la gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, les dossiers de cette clientèle sont regroupés sous cette dénomination, avec ceux des prestataires hébergés.

4. Incluant la région « Central ».

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction de la statistique, d'après les données d'une commande spéciale, juin 2010, compilation effectuée par le MFA.

Au Québec, en 2009, plus de quatre enfants sur dix des ménages bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours résident dans la région de Montréal; ce nombre grimpe à près de six sur dix (56,3 %) si on y ajoute ceux de la Montérégie.

Entre 2003 et 2009, sept régions administratives ont connu une baisse équivalente ou supérieure à 25 % du nombre d'enfants à charge de ménages qui sont prestataires de ces programmes.

Au cours de la même période, une baisse de 18,3 % traduit l'amélioration de la condition économique des enfants au Québec, et ce, dans toutes les régions, malgré les variations enregistrées à cet égard.

Répartition en nombre et en pourcentage des jugements finaux prévoyant une pension alimentaire pour enfants, selon le type de garde, Québec, 2008 et 2009

T A B L E A U 3 . 3 . 2 1

TYPE DE GARDE	JUGEMENTS FINAUX ¹			
	2008		2009	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Garde exclusive à la mère	5 844	67,8	5 779	67,3
Garde partagée	1 777	20,6	1 844	21,5
Garde exclusive au père	350	4,1	378	4,4
Garde exclusive à chacun des parents	243	2,8	216	2,5
Garde par une tierce partie	16	0,2	13	0,2
Non indiqué	392	4,5	361	4,2
Total (jugements qui prévoient une pension alimentaire pour enfants, dans les cas de divorce, de séparation de corps ou de rupture d'une union civile ou d'une union de fait)	8 622	100,0	8 591	100,0

1. Les jugements en matière familiale retenus ici, sont ceux obtenus à la suite d'une demande de divorce, de séparation de corps (pour les personnes mariées), ou de dissolution d'une union civile ou d'une union de fait. Ils ne font référence qu'aux ordonnances initiales, excluant donc celles qui font l'objet d'une révision. De plus, seuls les jugements qui prévoient une pension alimentaire pour enfants sont considérés. Sont également exclues toutes les séparations qui ne mènent à aucun jugement de la cour.

Source : Ministère de la Justice du Québec, Direction des orientations et des politiques, commande spéciale, 7 mai 2010.

Au Québec, en 2008 et en 2009, une information sur la garde des enfants est fournie dans les cas de demandes initiales de séparation qui donnent lieu à un jugement, quand la pension alimentaire concerne un ou des enfants. Ces jugements visent tout autant les couples qui étaient mariés ou unis civilement que ceux qui vivaient en union libre.

Dans 67 à 68 % des cas, les jugements accordent la garde exclusive des enfants à la mère, tandis que la garde partagée entre les conjoints survient dans un cas sur cinq (21-22 %). La garde exclusive attribuée au père ne représente encore que 4,4 % des cas, alors qu'une garde exclusive accordée à chacun des parents ne constitue encore que moins de 3 % de l'ensemble.

On peut formuler l'hypothèse que ces jugements selon le type de garde (excluant ceux en révision) sont le reflet d'un moment où les enfants sont plus susceptibles d'être jeunes, sans compter qu'ils n'incluent pas les cas de séparation sans jugement de la cour. La réalité de la garde des enfants pourrait présenter un visage quelque peu différent, dans ces cas. Des données d'enquête auprès des élèves du secondaire suggèrent d'ailleurs des proportions plus élevées de garde partagée ou de garde par le père que ce que révèlent les données présentées. Les données du Recensement de 2006, sans fournir de résultats sur la garde partagée ou la garde exclusive par le père ou la mère, montrent que, quand l'enfant a entre 12 et 14 ans, 24,9 % des parents seuls sont des pères, ce pourcentage atteignant 27,1 % lorsque l'enfant a entre 15 et 17 ans.

Mais ces données sur les jugements de la cour à la suite d'une demande initiale demeurent d'intérêt par leur complémentarité, et sont représentatives du sous-univers décrit relatif à la garde d'enfants, en l'absence de sources sur l'ensemble de cette réalité.

Répartition en pourcentage des élèves du secondaire, selon la situation familiale, Québec, 1998, 2002 et 2006

T A B L E A U 3 . 3 . 2 2

SITUATION FAMILIALE	ANNÉE		
	1998	2002	2006
	%		
Avec le père et la mère	70,3	66,7	65,6
Garde partagée égale	6,5	7,4	10,5
Avec la mère seule	8,2	9,0	9,9
Avec la mère et son nouveau conjoint	8,4	9,2	7,7
Avec le père seul	2,2	2,4	2,5
Avec le père et sa nouvelle conjointe	2,7	3,0	1,9
Autre	1,7	2,3	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
En famille monoparentale	10,4	11,4	12,4
En famille recomposée	11,1	12,2	9,6

Source : ISQ, Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998 et 2002, et Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006.

Les données du recensement sur la situation familiale ne permettent pas de distinguer les jeunes vivant en garde partagée, également ou non, de ceux qui vivent exclusivement avec leur père ou leur mère. Toutefois, au Québec, l'enquête mentionnée ci-dessous* recueille cette information auprès des élèves du secondaire, dont plus de 90 % ont entre 12 et 17 ans.

C'est ainsi que, depuis 2002, environ deux élèves du secondaire sur trois déclarent vivre dans une famille intacte, soit une proportion moindre qu'en 1998 (70,3 %). Le pourcentage d'enfants vivant dans un autre contexte familial a donc crû : on assiste ainsi à la diminution, entre 2002 et 2006, de la proportion de jeunes qui vivent avec la mère ou le père et sa nouvelle conjointe ou son nouveau conjoint, au profit d'une garde partagée également.

Par ailleurs, lorsque le jeune de cet âge vit avec un seul parent, il est quatre fois plus susceptible de vivre avec sa mère qu'avec son père.

* Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998 et 2002, et Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006.

Nombre d'enfants de 0-17 ans pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), selon le problème signalé et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2008-2009 et 2009-2010

T A B L E A U 3 . 3 . 2 3

PROBLÈME SIGNALÉ	2008-2009					2009-2010				
	GROUPE D'ÂGE									
	0-5 ANS	6-12 ANS	13-15 ANS	16-17 ANS	TOTAL 2008-2009	0-5 ANS	6-12 ANS	13-15 ANS	16-17 ANS	TOTAL 2009-2010
NOMBRE										
Abandon	287	772	574	493	2 126	288	788	575	472	2 123
Abus physique	360	982	427	222	1 991	367	1 038	460	225	2 090
Abus sexuel	41	373	301	189	904	51	380	297	184	912
Troubles de comportement sérieux	-	421	2 357	2 246	5 024	1	421	2 375	2 188	4 985
Négligence ¹	1 481	2 571	1 138	477	5 667	6 164	8 344	3 699	1 860	20 067
Mauvais traitements psychologiques	1 038	1 535	712	345	3 630
Risque sérieux de négligence	3 274	3 847	1 716	1 033	9 870
Risque sérieux d'abus physique	252	215	79	37	583
Risque sérieux d'abus sexuel	132	249	86	35	502
Autres
Ensemble	6 865	10 965	7 390	5 077	30 297	6 871	10 971	7 406	4 929	30 177
%										
Abandon	4,2	7,0	7,8	9,7	7,0	4,2	7,2	7,8	9,6	7,0
Abus physique	5,2	9,0	5,8	4,4	6,6	5,3	9,5	6,2	4,6	6,9
Abus sexuel	0,6	3,4	4,1	3,7	3,0	0,7	3,5	4,0	3,7	3,0
Troubles de comportement sérieux	-	3,8	31,9	44,2	16,6	-	3,8	32,1	44,4	16,5
Négligence ¹	21,6	23,4	15,4	9,4	18,7	89,7	76,1	49,9	37,7	66,5
Mauvais traitements psychologiques	15,1	14,0	9,6	6,8	12,0
Risque sérieux de négligence	47,7	35,1	23,2	20,3	32,6
Risque sérieux d'abus physique	3,7	2,0	1,1	0,7	1,9
Risque sérieux d'abus sexuel	1,9	2,3	1,2	0,7	1,7
Autres
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. La classification des situations problématiques ayant mené à la prise en charge d'enfants par le DPJ en 2009-2010 diffère de celle de l'année précédente en ce que la catégorie « Négligence » doit se lire, pour 2009-2010 « Négligence et autres » : elle inclut les mauvais traitements psychologiques, le risque sérieux de négligence, le risque sérieux d'abus physique et le risque sérieux d'abus sexuel.

Source : Association des centres jeunesse du Québec, Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2009, site Web, tableau 6, et *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2010*, site Web, tableau 5.

En 2009-2010, 30 177 enfants ont été pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), soit environ une centaine de moins que l'année précédente.

On remarque que les causes de prise en charge se sont peu ou ne se sont pas modifiées en importance entre 2008-2009 et 2009-2010. Ainsi, la cause première de prise en charge d'enfants par le DPJ demeure la négligence. Chez les moins de 6 ans, cette situation a été à l'origine de l'essentiel des prises en charge en 2009-2010, soit près de neuf sur dix (89,7 %). Les troubles de comportement sérieux, plus que tout autre problème, ont conduit à une intervention du DPJ auprès des adolescents de 13 à 17 ans (44,4 %).

Répartition en nombre des enfants qui reçoivent des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, selon le milieu de vie dans lequel ils vivent et la région du centre jeunesse (CJ), Québec, 2009-2010

T A B L E A U 3 . 3 . 2 4

RÉGION ¹	MILIEU DE VIE AU 31 MARS 2010					
	CENTRES DE RÉADAPTATION ² ET RESSOURCES INTERMÉDIAIRES	RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL OU FAMILLES D'ACCUEIL	ENFANTS CONFISÉS À UN TIERS SIGNIFICATIF	AUTRES RESSOURCES ³	ENFANTS SUIVIS DANS LEUR MILIEU FAMILIAL	ENSEMBLE DES MILIEUX
CJ Bas-Saint-Laurent	38	181	55	5	352	631
CJ Saguenay—Lac-Saint-Jean	66	357	29	6	373	831
CJ Québec — Institut universitaire	195	469	145	1	678	1 488
CJ Mauricie et Centre-du-Québec	105	739	175	4	715	1 738
CJ Estrie	80	364	94	-	434	972
CJ Montréal — Institut universitaire	688	1 002	269	7	1 104	3 070
CJ et famille Batshaw	167	338	128	1	594	1 228
CJ Outaouais	43	330	121	3	476	973
CJ Abitibi-Témiscamingue	57	316	98	1	355	827
CJ Côte-Nord	45	162	98	-	256	561
CJ Gaspésie/Les Îles	31	157	30	-	142	360
CJ Chaudière-Appalaches	95	307	55	9	559	1 025
CJ Laval	116	107	27	3	226	479
CJ Lanaudière	192	384	62	11	450	1 099
CJ Laurentides	251	449	177	10	987	1 874
CJ Montérégie	510	921	286	9	1 186	2 912
Le Québec	2 679	6 583	1 849	70	8 887	20 068
Proportion de chacun des milieux de vie par rapport à l'ensemble	13,3	32,8	9,2	0,3	44,3	100,0

1. D'après une classification géographique employée par la Direction de la protection de la jeunesse.

2. Centre de réadaptation en centre jeunesse, incluant les foyers de groupe.

3. Hébergement autre que famille d'accueil ou centre de réadaptation, par exemple un centre spécialisé en toxicomanie.

Source : Association des centres jeunesse du Québec, *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2010*, site Web, tableau 6.

Au 31 mars 2010, plus d'un enfant sur deux, suivis par le directeur de la protection de la jeunesse, vit dans son milieu familial (44,3 %) ou auprès d'une personne significative (9,2 %).